

# RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE CASSY



LANTON, LE 15 JUIN 2018



# ANNEXES

## SUPPORT DE PRESENTATION





INVENTONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE CENTRALITÉ



LANTON - 30 MARS 2018

## PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

### PARMENION



### LES ENJEUX & OBJECTIFS DE LA CONCERTATION



POUR QU'UNE NOUVELLE CENTRALITÉ SOIT DURABLE, ELLE DOIT ÊTRE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE.

HABITAT  
RÉSIDENTIE  
PERS. ÂGÉES  
OFFICE DU TOURISME  
PLACE DU MARCHÉ  
COMMERCES  
SERVICES  
VOS IDÉES ?

DÉFINIR ENSEMBLE UN NOUVEAU CŒUR DE VIE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'ATTRACTIVITÉ, DE CRÉATION D'EMPLOIS, D'INSTALLATION DE NOUVEAUX HABITANTS ET SOCIOPROFESSIONNELS.

FAIRE ÉMERGER UNE VISION COMMUNE ET DES AMBITIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET RENFORCER LA COHÉSION.



### AVEC PARMENION, TIERS GARANT DE LA CONCERTATION



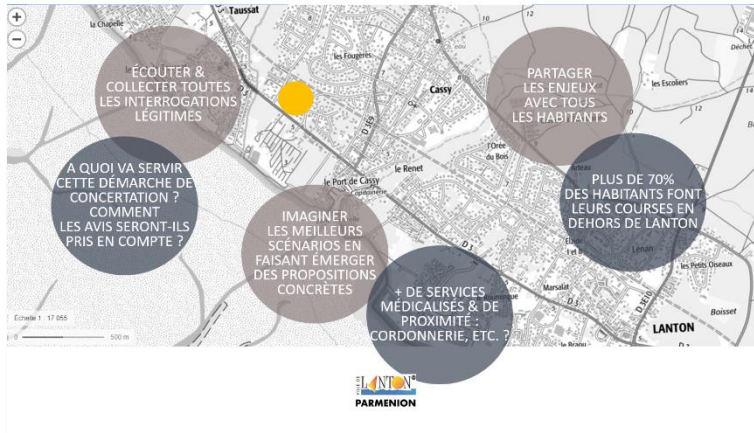
TIERS GARANT NEUTRE QUI A POUR MISSION D'ENTENDRE TOUTES LES PARTIES PRENANTES

UN DISPOSITIF  
PHYSIQUE & NUMÉRIQUE  
6 ATELIERS  
1 PLATEFORME DIGITALE  
1 REGISTRE OUVERT  
EN MAIRIE

SPÉCIALISTE DE LA CONCERTATION AU SERVICE DES TERRITOIRES DEPUIS PLUS DE 15 ANS



## UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION



## 4 ATELIERS AVEC LES COMITÉS DE VILLAGE, LES ASSOCIATIONS & LES HABITANTS



ANIMÉS PAR PARMENION AVEC L'AIDE DE SON OUTIL DIGITAL BRAINSTORM'IN

## 2 ATELIERS THÉMATIQUES



À DESTINATION DES RIVERAINS ET DES SOCIOPROFSSIONNELS  
ANIMÉS PAR PARMENION AVEC L'AIDE DE SON OUTIL DIGITAL BRAINSTORM'IN



1 PLATEFORME DE CONCERTATION <https://colidee.com/lanton>



**colidée**

Rejoignez le réseau social de concertation

MISE À JOUR EN CONTINU AVEC LES CONTRIBUTIONS ET TOUTE INFORMATION UTILE À LA COMPRÉHENSION DU PROJET ET DE SES ENJEUX.



UNE RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION



ANIMÉE PAR PARMENION EN PRÉSENCE DE MME LE MAIRE DE LANTON.  
 Cette expression doit servir à préparer les prochaines étapes dans une réflexion globale au bénéfice du territoire lantonnois, menée avec et pour ses habitants.



INVENTONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE CENTRALITÉ

1 ATELIER PAR BOURG + 2 ATELIERS THÉMATIQUES  
 + 1 RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION

CASSY	RIVERAINS	LANTON	SOCIO PRO	TAUSSAT	BLAGON	RÉUNION PUBLIQUE
<b>JEUDI 12 AVRIL</b> 18h30 Centre d'animation Lanton	<b>SAMEDI 14 AVRIL</b> 18h00 Centre d'animation Lanton	<b>JEUDI 19 AVRIL</b> 18h30 Centre d'animation Lanton	<b>JEUDI 26 AVRIL</b> 13h00 Centre d'animation Lanton	<b>JEUDI 26 AVRIL</b> 18h30 Centre d'animation Lanton	<b>JEUDI 3 MAI</b> 19h00 Salle de quartier Blagon	<b>DÉBUT JUIN</b> 19h00 Restitution

LE PLANNING DE CONCERTATION

PARMENION

# ANNEXES

## COMPTES-RENDUS ET STATISTIQUES DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

## Atelier « BOURG DE CASSY », le 12 Avril 2018



**RÉSUMÉ :** le 12 avril 2018 de 18h30 à 20h30, le premier atelier de concertation a été organisé au centre d'animation de Lanton. Ce premier temps d'échanges était en principe réservé aux habitants du bourg de Cassy. Il a aussi attiré plusieurs résidents du bourg de Taussat, ce qui a eu pour effet de gonfler la participation à plus de 130 personnes, dont certains venus apparemment pour signifier leur opposition au projet, notamment en proposant un vote à main levée « pour » ou « contre ». Plus de la majorité des participants, environ 60% à 65%, se sont prononcés « pour ».

Parménion a ensuite rappelé les règles du jeu de cet atelier, notamment qu'il ne s'agissait pas ni d'une réunion politique ni d'une réunion publique, mais d'un vrai atelier de travail destiné à croiser les idées par table et à contribuer à partir des cartes d'empathie mises à disposition. Chacun s'est mis dans cette dynamique et a donc joué le jeu puisqu'un total de 286 avis et contributions a été collecté. Le nombre d'ipads que nous souhaitions utiliser pour le relevé de présence était en revanche sous-dimensionné pour une telle audience.

## 286 contributions

Après la présentation du support de la démarche, les participants ont été invités à réagir à des propositions classées en 6 thèmes d'empathie :

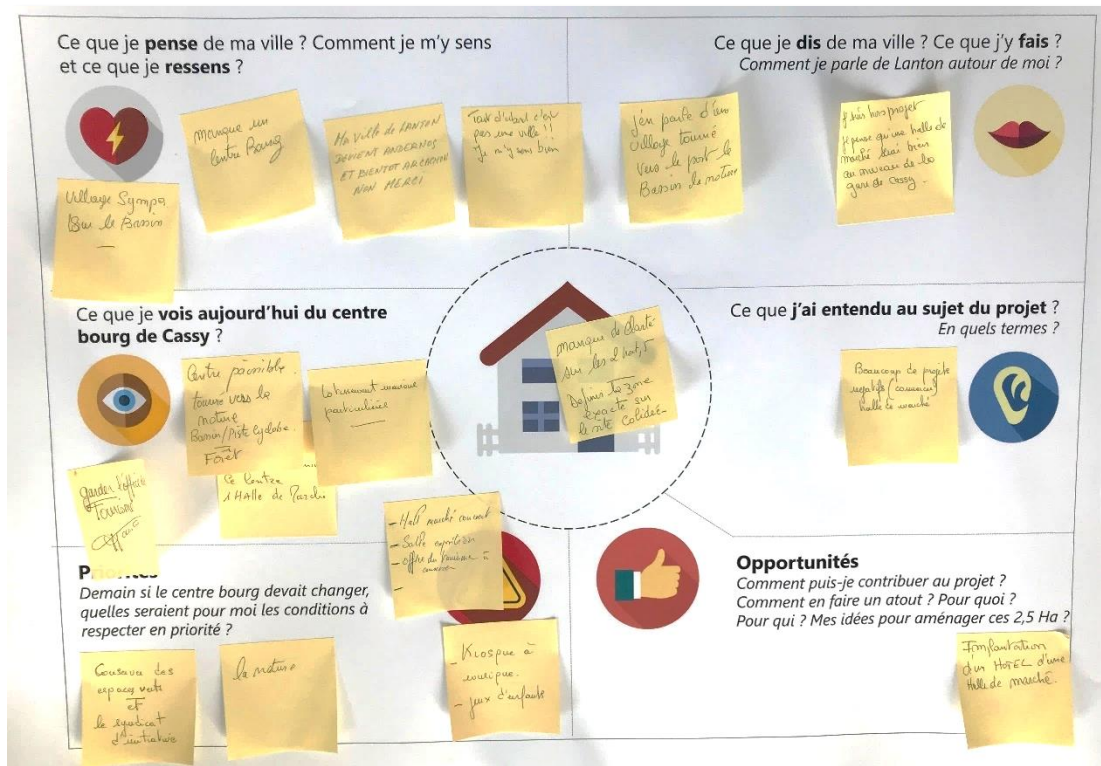
- Ce que je pense de ma ville ? Comment je m'y sens et ce que je ressens ?
- Ce que je dis de ma ville ? Ce que j'y fais. Comment j'en parle autour de moi ?
- Ce que je vois aujourd'hui du centre-bourg de Cassy ?
- Qu'ai-je entendu au sujet du projet ? En quels termes ?
- Demain si le centre bourg devait changer, quelles seraient pour moi les conditions à respecter en priorité ?
- Comment puis-je contribuer au projet ? Comment en faire un atout ? Pour quoi ? Pour qui ? Mes idées pour aménager ces 2,5 ha ?

Le but est de stimuler les échanges à chacune des tables afin de faire émerger des réponses ou critiques concrètes, pratiques, à partir de cette vision croisée de propositions. Nous avons identifié 11 grandes familles de contributions hiérarchisées ci-dessous par leur nombre :

- 52 contributions : cadre et qualité de vie sur la commune
- 50 contributions : opportunité d'installation de nouveaux commerces et services
- 25 contributions : information à propos du projet
- 21 contributions : réalisation de nouvelles infrastructures
- 18 contributions : opposition au projet en tant que tel
- 14 contributions : préservation du cadre naturel de la commune
- 14 contributions : enjeux de circulation
- 9 contributions : rumeurs autour du projet
- 5 contributions : sécurité
- 5 contributions : emplacement de l'office du tourisme



- 3 contributions : coût du projet



Copie du support papier sur lequel les participants ont travaillé sur table.

## Détail thématique des 286 contributions

### Cadre et qualité de vie sur la commune

- Elle a bien évolué depuis que nous l'habitons mais elle nous plaît telle qu'elle est
- Je m'y sens bien. Un cadre de vie agréable, j'apprécie les tentatives de la municipalité pour avancer
- J'ai beaucoup voyagé, ici je me sens bien
- Je veux préserver mon cadre de vie et l'environnement
- Je pense que Lanton est une ville agréable, je m'y sens bien
- C'est un village sympa sur le bassin
- Ce n'est pas une ville ! Je m'y sens bien
- Nous y habitons depuis 7 mois et nous nous y sentons très bien
- Nous nous y sentons bien mais il manque des choses
- On retrouve ici la nature
- Nous nous sentons bien dans notre ville actuellement, telle qu'elle est.
- Conserver le côté « nature » de la ville
- J'aime le côté nature du bord de bassin, il serait dommage de le dénaturer par des constructions en béton
- J'aime ma ville et je m'y sens bien
- Bien intégrés, au calme, choix parmi de nombreuses activités. Commerces suffisants
- Ville verte, sans logements collectifs trop hauts à conserver, mais ville peu vivante
- Lanton je m'y sens bien
- Bien jusqu'à présent
- Je m'y sens bien mais c'est la ville la moins jolie du Nord bassin

- Je me sens très bien. Une évolution est toutefois nécessaire pour moderniser et avoir un nouvel élan vers l'avenir
- Je me sens bien dans ma ville
- La ville est calme et apaisante
- Faire le nécessaire pour activer la fibre pour favoriser l'installation des artisans.
- Manque de vie – pas de cœur, pas de zones d'activités, réseau internet insuffisant
- Ville verte, nature, mais qui n'est pas à l'abris du bétonnage à l'instar des villes voisines.
- Notre ville est très grande, il est difficile de l'aménager mais on s'y sent bien. On y ressent une certaine sérénité. Des rapports ouverts avec la mairie dans son ensemble
- L'endroit est aéré et agréable, je ne souhaite pas d'immeubles
- C'est un village tranquille où l'on doit aller faire ses courses à Andernos
- La nature, le bassin, le sport. Je parle de la spécificité de ces 4 bourgs avec leurs commerces
- Profiter de l'environnement : plages et pistes cyclables
- Une commune attractive pour les habitants grâce à ses nombreuses associations. Il manque cependant des commerces qu'il faut aller chercher dans les communes voisines.
- Je parle d'un village tourné vers le port, le bassin et la nature
- On y est bien mais nous faisons beaucoup de choses à Andernos
- Très agréable à vivre
- Ville agréable
- Nombreuses associations
- Commentaires positifs
- Il y fait bon vivre et absolue nécessité de conserver le cadre de vie « nature »
- Ville agréable à vivre qui manque de commerces de proximité rassemblés et de centre-ville
- J'y suis bien et je souhaite que ça dure
- Lanton, je m'y sens bien et ma femme aussi
- Je suis très bien comme ça, je ne cherche pas la ville
- Il y a suffisamment de commerces
- J'en parle comme une commune où il fait bon vivre
- Bassin de baignade très bien
- Voile – balades – vélo : je profite du calme et des couchers de soleil...
- Qualité de vie, le pourquoi on est là.
- Vie associative qui bouge
- Les avantages du bassin sans en avoir les inconvénients
- Reposant

### **Manque de dynamisme et d'animations**

- Isolée, en manque de certains commerces
- Manque d'énergie vitale et de projets pour la jeunesse et le tourisme
- Il y a trop peu de commerces
- Ville morte, parent pauvre du bassin
- Au niveau des commerces, tout est beaucoup trop dessiné.
- Actuellement, Lanton est une ville dortoir, désertée. Il est important d'y créer un centre-ville avec un marché et des commerces de proximité
- Pas attractif car trop étalé
- Vieillissant, à redynamiser
- Manque d'animation
- Population vieillissante
- Tranquillité, pas trop d'immeubles
- Pas assez de débit internet

- Aucune infrastructure pour les jeunes et pas de dynamisme sauf pour perpétuer des traditions qui n'intéressent que les anciens.
- Elle a besoin de dynamisme. Il faut bouger
- Il manque une piscine intercommunale aux « Landes de Mouchon »
- Lanton et Cassy ont beaucoup de potentiel mais tout n'est pas exploité pour en faire une ville vivante. Manque d'un café pour la convivialité près du port et des plages
- Je suis retraité mais la commune ne m'offre pas de facilité pour les déplacements
- Pas assez de transports
- La plage n'est pas mise en valeur
- On circule mal en voiture
- Pas assez de transports en commun
- Une ville de personnes âgées
- Le projet SplashWorld a été marqué par une absence de concertation. Ce nouveau projet ne doit pas tomber dans l'excès inverse
- Une commune sans zone artisanale
- Gardons un espace « nature », pourquoi construire partout ?
- « À côté d'Andernos »
- Quel centre ? Un vrai centre de village est indispensable,
- Je ne vois pas de centre bourg aujourd'hui.
- Il n'y a pas de centre bourg à Cassy
- Pas de centre bourg actuellement
- Je ne vois rien, il est inexistant
- Centre trop étiré
- Pas de vraie place de marché
- Il n'y en a pas
- Ce n'est pas très agréable
- Le bourg de Cassy souffre de la longueur de la ville. Il y a un commerce à l'entrée puis plus rien. Ensuite, les commerces de Cassy où il est impossible de stationner. Encore un grand espace sans rien où toutes les voitures passent trop vite et qui se trouve à la fin de l'agglomération.
- Il n'y a pas de centre véritable
- Il serait préférable de remettre le centre de Cassy en état, ainsi que le bord de plage qui est actuellement impraticable
- Lanton est faite de 4 villages juxtaposés sans véritable centre
- Il n'y a pas de centre bourg dans cette commune
- Il manque un véritable centre bourg
- Manque d'un centre-ville
- Il faut penser que les jeunes vont vieillir et que les anciens pensent à leurs petits-enfants. Il faut absolument faire bouger cette petite ville ou nous vivons si bien
- Il faut penser aux jeunes pour qui la ville manque d'attractivité
- Je m'y sens moins bien qu'il y a 10 ans, c'est plus compliqué
- Les Lantonnois n'aiment pas le changement, dommage.
- Ce n'est pas une ville !
- Je ne m'y sens pas bien
- Difficulté pour les jeunes de se loger (cher)
- Il faut dynamiser cette ville en créant un lieu de rencontre pour les jeunes obligés d'aller à Andernos pour se rencontrer autour d'un verre

### **Opportunité de nouveaux commerces et services**

- Un marché couvert comme à Andernos avec banque
- Des tabacs et des boulangeries

- Des commerces de proximité, une poissonnerie, des boulangeries
- Il manque des commerces. C'est parfois difficile d'accès, dangereux
- On désire un boucher
- Une place avec de l'animation, des restaurants, des cafés
- Un port très sympa mais avec un manque cruel d'animation. Le port pourrait être plus attractif avec des aménagements et des commerces
- Pas viable pour les commerçants existants, problème de la départementale. Le marché est sympathique mais trop saisonnier. Il faut donner une synergie
- Quelques commerçants utiles
- Bon marché du dimanche
- Marché couvert
- Manque de centre de commerces et services et de halle de marché couverte
- Banque distributeur
- Mais il y a un potentiel énorme dans l'axe vers le littoral et le port : c'est là le véritable potentiel de développement économique.
- Manque de commerces
- Marché du dimanche à conserver
- Nous avons des commerces agréables
- Un distributeur de billets et une banque
- Impératif et urgent : retrait automatique de billets
- Le centre existe déjà à Cassy autour des commerces existants. La création de la maison des associations va renforcer le centre. Un marché couvert pourrait être créé à proximité des terrains de pétanque.
- Créer un espace convivial et piétonnier avec parkings et commerces, halle, et déplacement des commerces existants actuellement, banque, distributeur de billets etc., accessibles par pistes cyclables et rues piétonnes
- Création de commerces et de services (rue piétonne) : halle de marché, DAB, parking, brasserie.
- Un bistrot, un distributeur de billets
- Un kiosque
- Des jeux pour enfants
- Besoin d'une banque et de commerces de bouche
- Marché couvert
- Garder des espaces avec des puits et pomper l'eau de pluie
- Une petite supérette (Proxy)
- Une restauration rapide
- Maison médicale avec plus de spécialistes et permanences nuit et weekend
- Déplacer le marché
- Commerçants, pharmacie, banque, médecins
- Halle de marché avec un office du tourisme intégré
- Épicerie/Alimentation
- Rassembler les commerces et services en préservant la nature (pas d'espace minéral !)
- Améliorer les problèmes de circulation et parking
- Respecter la qualité de vie en aménageant des lieux d'animation. Prévoir un lieu de rencontre, une halle de marché, un distributeur bancaire, une salle d'exposition, un kiosque à musique, faire vivre Lanton.
- Voir à s'inspirer des communes qui ont gardé un lieu de vie
- Respecter les commerces existants – plutôt en les déplaçant.
- Avoir une place de marché
- Respecter le PLU qui prévoit le développement des quatre bourgs existants
- Aujourd'hui, ce sont 4 centres bourg qui peinent à être reconnus dans leur identité
- Aménagement d'une halle de marché

- Un distributeur de billets
- Conserver les commerces existants mais déplacement possible
- Halle de marché avec commerces autour
- Eventuellement, installer un bar/dégustation + petites représentations d'artistes.
- Ne pas mettre de commerces qui existent déjà (concurrence)
- Ne pas créer une concurrence aux commerces actuels !

### Information à propos du projet

- Pour le moment, rien. Il n'y a pas de projet. On entend dire qu'il y aura un marché, des logements, des commerces etc.
- Rien. Je ne savais pas qu'on avait d'autorité déjà décidé le transfert
- Beaucoup sont opposés sans trop savoir pourquoi
- Il n'y a pas de concertation sans projets : quelles sont les études préalables conduites jusqu'à présent ?
- C'est un projet qui ne se fera jamais
- Rien pour la majorité d'entre nous, certains ont entendu des choses il y a 2 ans
- Peu de choses, mais positives
- On entend tout et n'importe quoi. Lanton souffre d'un grand manque de communication.
- Que c'est déjà fait ! Avec des plans.
- Le projet de déplacement des activités sportives est-il déjà décidé ?
- Bizarrement, « il n'y a pas de projets » ! « 70% des gens ne font pas leurs courses à Lanton » = élément de langage dont on ne connaît pas la source ni le but...est-ce qu'il faut installer Leclerc à Cassy
- Il est souhaitable de lancer une concertation à partir d'un réel projet.
- Que les rétrogrades n'en veulent pas. Comment feront-ils quand ils seront plus vieux ?
- Les Lantonais qui veulent avancer l'attendent impatiemment pour redonner vie à la commune.
- Audenge a admirablement aménagé son centre-ville
- Il ne faut pas de nouveaux logements qui vont occuper une trop grande place au sol
- Je suis d'accord avec une halle commerciale qui engloberait le syndicat d'initiative
- Pas de résidence de vacances et d'appartements « riches »
- Le déplacement des tennis et terrain de foot et améliorer la route de Bordeaux
- Dans l'avant dernier bulletin municipal, projet de création d'un centre commercial à Cassy – j'y suis favorable-
- Tout est déjà fait, pourquoi poser de fausses questions ?
- Je crains le pire : un centre commercial dont personne n'a besoin
- Des questions trop fermées vont induire des réponses rapides et brèves.
- Ce projet demande une réflexion plus approfondie
- La mise en place des ateliers empêche l'échange entre tous.

### Nouvelles infrastructures

- La question du stationnement
- Indispensable refaçon des trottoirs et de l'éclairage public
- Revoir les structures, prévoir des animations commerciales pour rendre les commerces viables
- Plus de places de parking
- Pourquoi pas une piscine ? Celle d'Andernos est chargée
- Sur cette zone, il faut envisager la construction d'une mairie et transférer l'office du tourisme sur la place de la mairie actuelle.
- Un laboratoire d'analyses médicales et une petite brasserie.

- Création d'une halle pour accueillir les manifestations
- Parc écologique, atelier jardins
- Un endroit pour se retrouver, manger une crêpe etc.
- Implantation d'un hôtel et d'une halle de marché
- Aménager un marché couvert et une halle de spectacles
- Une résidence pour personnes âgées à loyer modéré
- Besoin d'un lieu de rencontre inter-habitants (café, halle, agora)
- Espace aquatique et forme pour adultes, enfants et seniors
- Une grande halle de marché pour les commerçants
- Halle de marché (place de village)
- Commerce Bio
- Distributeur de billets
- Salon de thé
- Square, bancs
- Terrasses de café
- Un espace dégagé qui pourrait contenir l'office du tourisme, une halle de marché et pourquoi pas une résidence
- Sur cet espace, j'imagine des commerces de bouche de bonne qualité
- Un hameau pour personnes âgées
- Parcours sportif/Promenade
- Sanitaires
- Un regroupement de services et un arrêt de bus « longue durée » pour 1 stop
- Trop dangereux
- Handicap du feu tricolore de Cassy
- Un projet qui crée du lien local (jardin partagé, poulaillers collaboratifs)
- Opportunité de rénover les terrains de tennis et de réaliser un office du tourisme plus grand et plus efficace en termes d'image pour la commune
- Véritable centre-ville à Lanton et non pas des centres dispersés
- Je pense qu'une halle de marché serait bien au niveau de la gare de Cassy
- Il faut l'améliorer en plantant des arbustes et faire des espaces verts, par exemple aux allées de la halte
- Besoin d'embellissement
- Manque une piscine

### **Opposition au projet**

- Le conserver à sa place actuelle
- Le centre de Cassy est au bon endroit.
- Le centre me convient, il est parfait.
- Garder les terrains de tennis
- NON à ce dit « projet »
- Ne pas déplacer les tennis
- Il y a déjà un centre-ville à Cassy, pourquoi en créer un autre ?
- UN centre bourg pour asphyxier TROIS centres ??
- La halle du marché devrait être faite près du terrain de boules (place des sports) près du marché actuel

- Lanton est constitué de plusieurs villages historiquement. Il y a plusieurs petits centres, pourquoi inventer un cœur qui n'a aucune justification d'être à cet endroit ? Nous voulons que Lanton reste en l'état.
- Ne rien changer
- Ce n'est pas un atout de bétonner un site sportif. Cela va créer un village « rues » avec l'étalement des commerces. Des logements vides, il en existe. Il y a 3 résidences vides dans le quartier.
- Ce n'est pas une opportunité, c'est une volonté municipale.
- J'ai peine à croire qu'il n'y a pas de projet ?! Une réalisation pour 2019 doit forcément être déjà étudiée, il ne faut pas nous prendre pour des naïfs. Ce n'est pas une concertation que de nous demander ce que nous souhaitons à un emplacement décidé hors de l'avis des habitants.
- C'est à vous de donner des idées
- Il n'y a pas d'opportunités, juste une volonté municipale. Les terrains ne se libèrent pas, ils peuvent être réhabilités.
- Ma ville de Lanton devient Andernos et bientôt Arcachon. Non merci.
- Il ne faut pas raser ces installations, il faut les refaire aux normes.

### **Préservation du cadre naturel de la commune**

- Créer un jardin public bien paysagé avec des jeux pour enfants pour une dépense raisonnable, qui permettrait de pouvoir refaire certains trottoirs et rues
- Un centre paisible tourné vers la nature, le bassin, la piste cyclable et la forêt
- Gardons le côté sauvage du port et sa nature
- La nature. La conservation des équipements sportifs à proximité du bourg et non pas excentrés à Mouchon, la tranquillité.
- Conserver les espaces verts et le syndicat d'initiatives
- La nature
- Ne pas transformer Lanton en ville trop bétonnée et trop densifiée
- Garder des espaces verts
- Ne pas abattre d'arbres
- Conserver les espaces naturels – parking sans imperméabiliser les sols
- Une réelle identité de bassin
- Maintenir une nature préservée
- De préférence peu ou pas d'habitations dans le respect esthétique et éloigné des bords de route
- Unité architecturale (bâtiments, bois...)

### **Enjeux de circulation**

- Manque de pistes cyclables depuis le golf pour rejoindre le centre, le port et éventuellement le futur bourg, surtout si des infrastructures sportives doivent voir le jour.
- C'est une ville au développement anarchique, aucun projet de circulation . Piétons, vélos, seules les voitures sont protégées.
- Prévoir un système de navettes pour les personnes non véhiculées

- Nous nous y sentons bien. Nous apprécions son calme. Difficile de circuler sur les trottoirs, manque de pistes cyclables. Les pistes existantes ne sont pas adaptées.
- Pas adaptée aux déplacements à pieds et à vélo, commerces trop dispersés
- Départementale dangereuse
- Stationnement difficile pour les commerces existants
- Accessibilité à pieds et à vélo
- Piste cyclable entre Mouchon et le bassin d'Arcachon
- Pistes cyclables obligatoires à créer
- Pas de stationnement, pas de commodités
- Stationnement difficile près des commerces
- Je souhaite que la route de Bordeaux soit réaménagée, avec pistes cyclables, ralentisseurs, rétrécissement de la chaussée pour être sécurisée.
- Penser à aménager des pistes cyclables pour rejoindre les nouveaux aménagements sportifs
- Nous y vivons paisiblement, mais jusque quand ? Beaucoup plus de circulation en quelques années !

### **Rumeurs autour du projet**

- Beaucoup de projets négatifs (commerces)
- Déplacement des équipements sportifs vers le golf
- Construction d'un marché couvert
- Malheureusement un projet immobilier
- Un bistrot au nouveau centre
- Un port à sec à Romainville
- J'ai entendu parler de logements, d'un hôtel, une halle, des boutiques et du relogement de l'Office du Tourisme.
- Projet de centre-ville et déplacement des équipements sportifs vers les autres terrains
- Un projet immobilier et la destruction des équipements sportifs

### **Sécurité**

- La sécurité
- Prévoir une circulation douce vers les autres quartiers
- Sécuriser la route départementale.
- Garantir la sécurité routière et privilégier les accès PMR et déplacements doux notamment vers le Bassin.
- Améliorer l'état des routes

### **Emplacement de l'office du tourisme**

- L'office du tourisme doit rester intégré au centre bourg
- Conserver l'office du tourisme sur la route principale
- Garder l'office du tourisme là où il est
- Garder l'office du tourisme à sa place
- La sécurité des piétons, une concentration de commerces, un distributeur de billets. Il faut garder l'office du tourisme là où il est et ne pas trop bétonner.

### **Coût du projet**

- Ça va encore nous coûter cher
- Quel budget ? Emprunt ?
- Quelles conséquences financières pour les habitants ?



## Conclusion

Ce premier atelier de concertation et sa fréquentation importante ont confirmé la volonté des Lantonnois de participer activement au renouvellement de leur centralité. Les échanges constructifs et les propositions concrètes dans tous les domaines illustrent l'implication de la population.

Lanton est considérée par ses habitants comme une commune où il fait bon vivre, proche de la nature, encourageant une proximité importante et possédant une réelle identité sur le Bassin. Néanmoins, le manque de dynamisme et l'enjeu d'attractivité est identifié, nombre d'habitants déplorant le manque de commerces et de services de proximité ainsi que l'absence d'un réel lieu de rencontre, trait d'union entre les générations.

Le renouveau de la centralité est considéré par une majorité de participants comme une opportunité de développement, d'installation de services adaptés et de commerces de proximité accessibles. Il convient cependant d'ajouter deux points de vigilance à ce constat :

- L'installation de nouveaux services et la réalisation d'infrastructures ne doit pas se faire au détriment du cadre de vie et de l'identité de la commune (architecture, espaces verts etc.)
- Le développement de commerces de proximité doit faire attention à ne pas concurrencer les commerces existants à proximité qui peinent déjà à maintenir une fréquentation importante. La crainte principale est que la création d'un nouveau centre bourg ait des impacts sur les autres centralités.

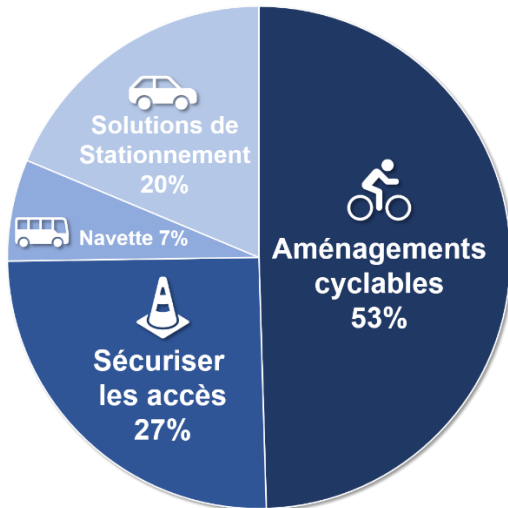
L'opportunité du projet est également celle d'une rénovation et réhabilitation des installations existantes :

- L'office du tourisme doit être rénové mais conserver son emplacement actuel, proche d'une route départementale et offrant un gain de visibilité à la commune.
- La sécurisation des voies et pistes cyclables ainsi que la question d'une circulation apaisée se joignent aux réflexions citoyennes.

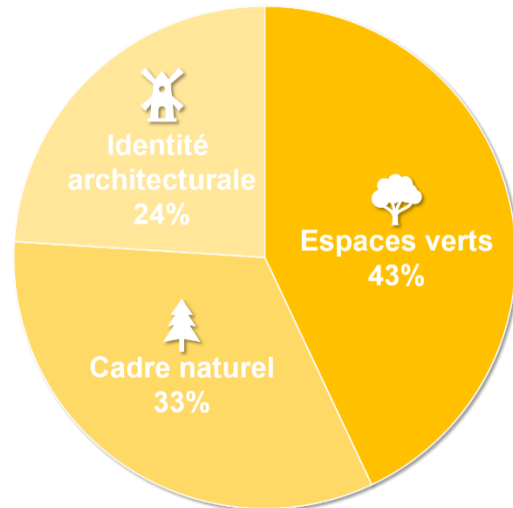
Il nous semble enfin essentiel de noter que certains participants ont déploré un certain manque d'information autour du projet : nature, avancement, autant de dimensions qui méritent selon eux d'être éclaircies pour poser les bases d'une concertation constructive.

## Graphiques – Atelier « BOURG DE CASSY »

### Aménagements, sécurité et circulation



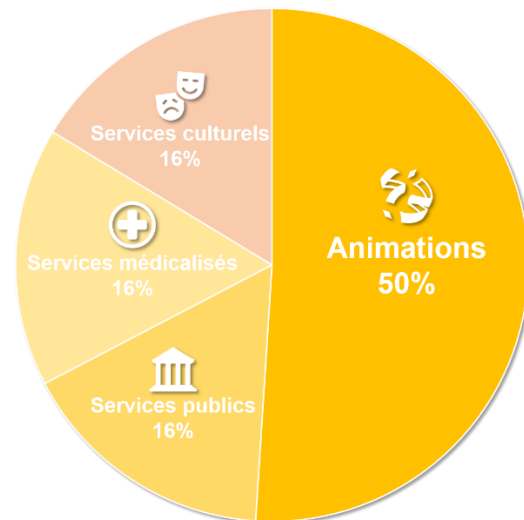
### Cadre de vie



### Commerces



### Services



## Atelier « RIVERAINS », le 14 avril 2018



**RÉSUMÉ :** cet atelier a réuni une trentaine de participants, tous effectivement riverains du périmètre concerné, à l'exception de quelques-uns.

L'atelier s'est déroulé en 3 temps : présentation du support de la démarche, tour d'horizon des questions à l'aide de notre outil BrainstormIN pour enregistrer les questionnements de proximité et travail collectif des tables autour du plan du site. Qu'ils soient critiques ou positifs, les échanges se sont déroulés dans une bonne ambiance participative, stimulée par des questions très précises.

### Questions enregistrées

Une petite trentaine de questions ouvertes ont été enregistrées. Nous les avons regroupées et hiérarchisées sous 5 grandes thématiques :

#### Transfert des équipements

- Le déplacement des équipements a-t-il été acté par délibération ?
- Le projet vient-il en superposition avec la création d'un réel centre bourg à Cassy ?

#### Budget

- Que signifie "l'inscription des crédits nécessaires ?"
- Des crédits ont-ils été débloqués ?
- Ces crédits concernent-ils les impôts ? Quelle est leur origine ?
- Les crédits servent-ils au déplacement des infrastructures ou davantage ?
- Si des crédits ont été votés, à quoi vont-ils servir concrètement ?
- Quelle peut être l'influence de l'intercommunalité sur le projet ?
- Quel impact sur les impôts locaux ?

## Plu

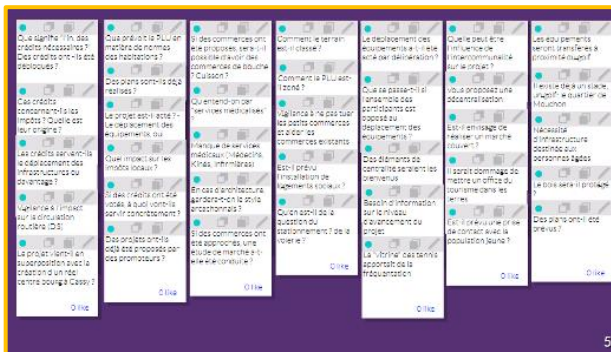
- Comment le PLU est-il zoné ?
- Que prévoit le PLU en matière de normes des habitations ?
- Est-il prévu l'installation de logements sociaux ?
- Comment le terrain est-il classé ?
- Le bois sera-t-il protégé ?

## Les contours du projet

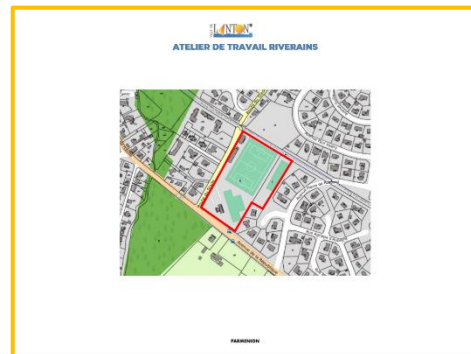
- Des plans sont-ils déjà réalisés et/ou prévus ?
- Des projets ont-ils déjà été proposés par des promoteurs ?
- Est-il envisagé de réaliser un marché couvert ?
- En cas d'architecture, gardera-t-on le style arcachonnais ?
- Si des commerces ont été approchés, une étude de marché a-t-elle été conduite ?
- Si des commerces ont été proposés, sera-t-il possible d'avoir des commerces de bouche ? Cuisson ?
- Qu'entend-on par "services médicalisés" ?
- Qu'en est-il de la question du stationnement ? de la voirie ?
- Est-il prévu une prise de contact avec la population jeune ?

## Concertation

- Que se passe-t-il si l'ensemble des participants est opposé au déplacement des équipements ?



Capture d'écran de notre outil numérique BrainstormIN ayant servi à collecter les questions.



Copie du support papier A3 sur lequel les participants ont travaillé

## 53 Contributions et propositions

Le second temps était dédié à un travail de groupe sur cartographie destiné à faire émerger des souhaits, des points de vigilance et des attentes de la part des riverains.

### Commerces

- Des commerces, oui, mais différents de ceux déjà existants à proximité
- Créer un véritable centre lantonnais avec des commerces, un café, un pôle santé
- Un distributeur de billets de banque
- Une halle du marché et des commerces
- Mettre en place un distributeur de billets pour les opérations bancaires courantes
- Autoriser les commerces de bouches comprenant la cuisson : création d'emplois

- Restaurant/café, glacier, banque, boucherie, poste, fleuriste
- Besoin de commerces : banque, halle du marché, café, photographe
- Oui à des petits commerces mais pas un supermarché supplémentaire
- Pas d'onglerie, de pompes funèbres, d'agence immobilière, d'assurance
- Besoin de regrouper les commerces existants, mais attention à la concurrence avec la rue
- Loges à loyer au rabais pour les commerçants du bourg de cassy et Lanton afin qu'ils ne soient pas impactés par un marché couvert sans racines
- Faire attention aux commerces de proximité déjà existants
- Ne pas faire de centre commercial
- Préserver les commerces proches
- Pas de débit de boisson ni d'établissement de nuit
- Cabinet dentaire, marché couvert, banque, piscine, poste, parking, tabac/presse, bistrot
- Une halle de marché couverte mais attention au stationnement nécessaire

### Services

- Il faut conserver l'office du tourisme, son emplacement est pertinent
- Un réel manque de médecins spécialistes sur le territoire
- Un office du tourisme rénové
- Une résidence pour personnes âgées
- Créer des points de recharge de véhicules électriques
- Mettre à disposition des vélos en location de type vélib
- Maintien de l'office du tourisme et déplacement de la poste sur un lieu de vie
- Une résidence ORPEA
- Un office du tourisme réhabilité
  
- Réhabiliter et agrandir l'office du tourisme toujours en bonne visibilité de la D3 (vitrine de la ville)
- Un cabinet dentaire, un marché couvert, un distributeur bancaire, une poste et pas de logements.
- Pas d'office du tourisme à l'intérieur de terres
- Un service de retrait bancaire
- Créer un centre d'animation plus grand et moderne
- Création d'un centre médical
- Garder l'office du tourisme
- Privilégier l'implantation de cabinets médicaux et résidences pour personnes âgées
- Laisser l'office du tourisme en place
- Des activités fédérant les lantonais

### Aménagement

- Des parkings
- Libérer la place où se trouve actuellement le petit centre de Cassy et y créer un pôle santé avec laboratoire d'analyses
- Nous souhaitons préserver le cadre « nature et tranquillité » tout en étant favorable à une redynamisation de la vie locale
- Pas de logements sociaux
- Pas d'habitations
- Pas de logements sociaux
- Pas de logements et surtout pas de logements sociaux
- Pas de skate-park mais un point de rassemblement pour les jeunes
- Rue commerçante de Taussat qui a besoin d'être revitalisée
- Un parc de jeux pour les enfants en lisière de la piste cyclable

- Un lieu de rencontre intergénérationnel
- Garder un joli espace vert
- Pas de logements sociaux
- Halle couverte et logements pour personnes âgées
- Pas d'habitation en lisière proche de la route du stade (vis-à-vis)

### Contours du projet

- Nous avons l'impression que le projet est déjà avancé et regrettons le manque d'information. Nous avons l'impression d'un jeu de dupes
- Faire un sondage individuel auprès de chaque habitant après la concertation

## Conclusion

L'atelier du 14 Avril a fait émerger plusieurs grandes tendances et points saillants.

En premier lieu, la question des commerces de proximité de la nouvelle centralité. Si une majorité de participants est favorable à la réalisation de commerces, ils soulèvent deux points d'attention : être vigilant à **limiter la concurrence** avec les commerces déjà existants à proximité et **ne pas réaliser de grand supermarché**.

Les riverains imaginent la nouvelle centralité comme **un lieu de rencontre** permettant à toutes les générations de cohabiter autour de services du quotidien.

Beaucoup de services proposés sont en rapport avec l'accompagnement des **personnes âgées**, à travers la création de résidences ou de pôles de santé.

La question de l'office du tourisme est prépondérante : une majorité des participants est en effet **satisfaite de son emplacement** actuel, visible depuis la route départementale 3 et offrant une vitrine à la ville. Toutefois, beaucoup estiment que cet office devrait être rénové pour mieux convenir aux usages.

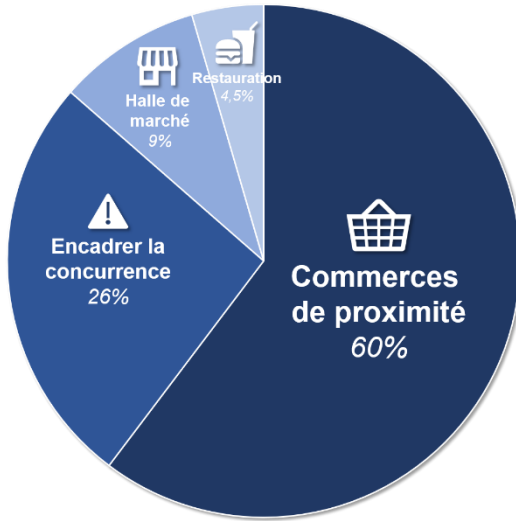
Une majorité de participants est **opposée à l'installation de nouveaux logements** (notamment sociaux) sur le site du projet.

Enfin, il est important de noter certaines questions et remarques auxquelles la concertation doit apporter des réponses : plusieurs participants se sont interrogés sur les **motivations** du projet, de son degré **d'avancement** et aimeraient savoir si ce projet figurait au **programme** de la majorité élue aux élections municipales.

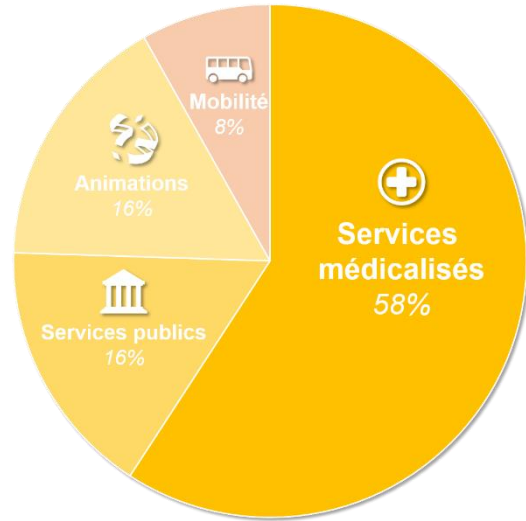
Si les riverains se sont montrés très constructifs lors de l'atelier, peu de contributions concernent au final les enjeux concrets de phase chantier ou de nuisance.

## Graphiques – Atelier « RIVERAINS »

### Commerces



### Services



## Atelier « BOURG DE LANTON », le 19 avril 2018



**RÉSUMÉ :** le 19 avril de 18:30 à 20:00, un nouvel atelier de concertation a été organisé au centre d'animation de Lanton. Cet atelier était destiné aux habitants du bourg de Lanton. Plus de 40 personnes ont participé à cette rencontre organisée en 2 temps : d'abord, un temps de questions réponses destiné à enregistrer les questionnements des habitants, un certain nombre desquels avaient déjà trouvé réponse sur la page Questions Réponses du COLidée du projet.

Le deuxième temps était dédié à un travail de groupe par table, appuyé par l'utilisation de notre outil BrainstormIN. Les échanges se sont révélés très constructifs, les Lantonnois s'étant concentrés sur les opportunités de territoire plus que sur l'opportunité du projet. Certaines questions légitimes ont néanmoins été posées à l'attention de la municipalité.

### 19 questions

Le premier temps consacré à une prise de parole libre a permis d'enregistrer 19 questions à destination de l'équipe municipale :

- Pouvez-vous préciser quels équipements sont vétustes ?
- En quoi l'office du tourisme n'est-il plus adapté ?
- Ce déplacement des terrains est-il prévu de façon définitive ou n'est-ce qu'un projet ?
- Quand le transfert est-il prévu ? Pendant cette mandature ou plus tard ?
- Le coût du transfert a-t-il été évalué sur le budget prévisionnel ?
- Lorsque les terrains seront libérés, seront-ils ouverts aux promoteurs ?
- Que se passe-t-il si nous sommes opposés au projet ?
- Les délibérations du conseil municipal sur ce sujet sont-elles disponibles ?
- Existe-il réellement des possibilités de réaliser une halle ? Est-elle actée ?
- Pourquoi développer un centre-ville à cet endroit ?
- Ne court-on pas le risque d'un éparpillement entre centralités ?

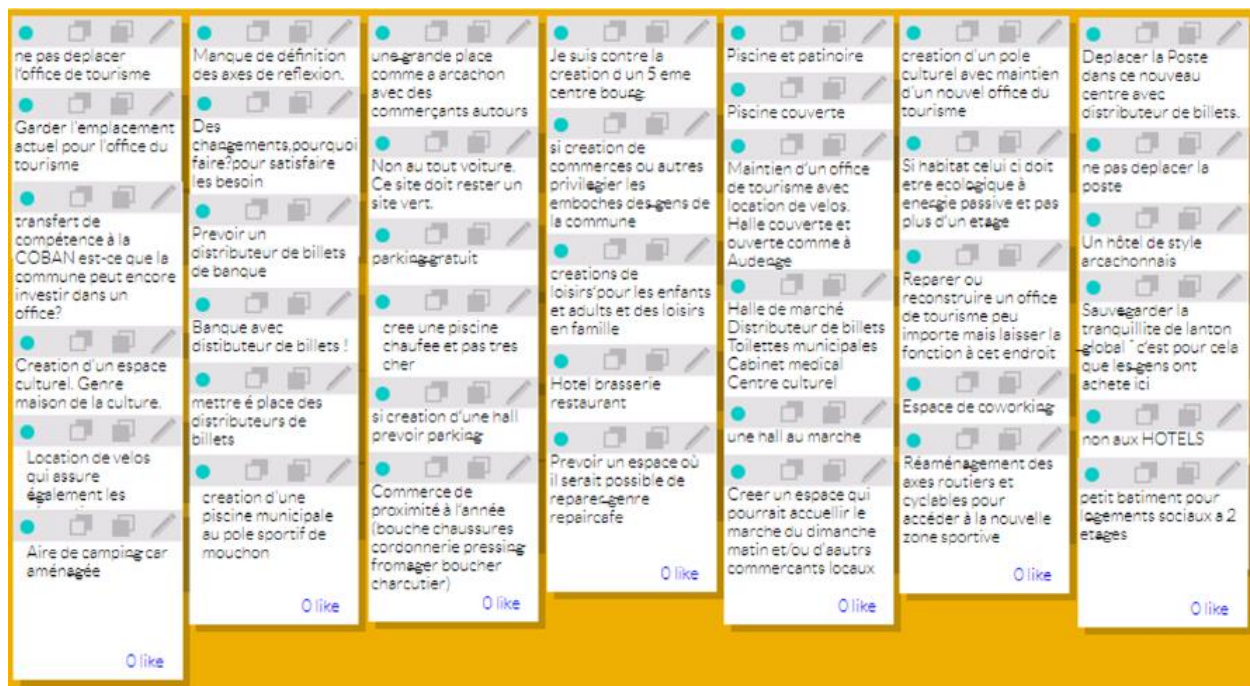


- Le terrain libre sera-t-il un 5ème centre bourg ?
- La mise aux normes de l'office du tourisme peut-elle être "allégée" en fonction de sa fréquentation ?
- Quand a-t-on défini les besoins de la commune ?
- A-t-on des informations sur l'aménagement de pistes cyclables pour les enfants ? Prévu au budget ?
- La mairie a-t-elle prévu de vendre les terrains ?
- Éloignés, les tennis seront peu fréquentés. Quid de l'accessibilité ? (routes, pistes cyclables)
- Ou en sont les projets de la maison des associations, la maison des jeunes et le projet Senior de Taussat ?
- Transfert de compétence à la COBAN : est-ce que la commune peut encore investir dans un office ?

## 75 contributions

Le temps de travail collectif a produit **75 contributions** hiérarchisées par nombre de contributions et classées en 6 grands thèmes :

- Opportunité d'installation de nouveaux commerces et services : **37 contributions**
- Aménagement : **13 contributions**
- Circulation et sécurité : **8 contributions**
- Préservation du cadre de vie : **6 contributions**
- Concertation : **4 contributions**
- Office du tourisme : **7 contributions**



Un des espaces numériques de participation utilisés par les participants

## Détail thématique des 75 contributions

### Opportunité d'installation de nouveaux commerces et services

- Les 4 centres bourgs connaissent déjà un problème de fréquentation de leurs commerces
- Une hall au marché
- Création d'un espace culturel. Genre maison de la culture.
- Une grande place comme a Arcachon avec des commerçants autours
- Maintien d'un office de tourisme avec location de vélos.
- Halle couverte et ouverte comme à Audenge"
- Créer un espace qui pourrait accueillir le marché du dimanche matin et/ou d'autres commerçants locaux
- Banque avec distributeur de billets !
- Halle de marché
- Distributeur de billets
- Toilettes municipales
- Cabinet médical
- Centre culturel
- Prévoir un distributeur de billets de banque
- Si création de commerces ou autres privilégier les embauches des gens de la commune
- Piscine couverte
- Commerce de proximité à l'année (bouche chaussures cordonnerie pressing fromager boucher charcutier)
- Piscine et patinoire
- Mettre en place des distributeurs de billets
- Prévoir un espace où il serait possible de réparer genre repaircafe
- Hôtel brasserie restaurant
- Créations de loisirs 'pour les enfants et adultes et des loisirs en famille
- Création d'un pole culturel avec maintien d'un nouvel office du tourisme
- Non aux HOTELS
- Déplacer la Poste dans ce nouveau centre avec distributeur de billets.
- Espace de coworking
- Petit restaurants et bar autour d'une place
- Un hôtel de style arcachonnais
- Petit café sympa à côté de la halle
- Faire un pôle culturel pour que toutes les associations puissent se retrouver dans le même lieu
- Une halle de marché a l'endroit de la croix rouge et des terrains de pétanque proche de l'endroit du marché actuel
- Transférer la médiathèque dans cette zone
- Réserver un espace culturel pour l jeunesse
- Marché de producteurs avec exclusivement des produits locaux de proximité (la compagnie fermière)
- Crée une piscine chauffée et pas très cher
- Création d'une piscine municipale au pole sportif de Mouchon
- Location de vélos qui assure également les réparations
- Halle de marché couvert + petits services
- Magasins bio
- Librairie
- Un centre culturel
- Si l'on fait un pôle sportif à Mouchon, on pourrait envisager une piscine fermée, chauffée

### **Aménagements (13 contributions)**

- Les terrains de tennis sont à la limite de rénovation
- Je suis contre la création d'un 5ème centre bourg.
- Si habitat celui-ci doit être écologique à énergie passive et pas plus d'un étage
- Ne pas déplacer la poste
- Petit bâtiment pour logements sociaux à 2 étages
- Un nouveau centre ville à cet endroit n'aidera pas Lanton à se tourner vers le bassin.
- Pas de logements sociaux
- Est-ce que le stade pourrait être aménagé pour accueillir les campings caristes
- Créations d'un parcours de santé
- Il faut créer un parcours santé du côté du Renet
- Aire de camping-car aménagée
- Parking + toilettes
- Un parcours santé au niveau du Renet

### **Circulation et sécurité (8 contributions)**

- Non au tout-voiture. Ce site doit rester un site vert.
- Parking gratuit
- Réaménagement des axes routiers et cyclables pour accéder à la nouvelle zone sportive
- Prévoir des arrêts de bus sécurisés
- Surtout pas de camping-cars ! Le camping est juste en face
- Il faut faire des arrêts de bus et des pistes cyclables et trottoirs sécurisés
- Il faut absolument une piste cyclable pour se rendre aux nouveaux équipements sportifs
- Des trottoirs sécurisés !

### **Préservation du cadre de vie (6 contributions)**

- Sauvegarder la tranquillité de Lanton global c'est pour cela que les gens ont acheté ici
- Préserver la forêt de l'autre côté de la piste cyclable
- Garder des espaces verts. Créer un jardin pédagogique. Ne pas trop bétonner
- Lieu culturel et nature
- Jardin public
- Faire un jardin pédagogique

### **Concertation (4 contributions)**

- Il est important de prendre en compte les attentes de tout le monde
- Nous voulons des précisions sur les ambitions de la mairie concernant le projet
- Manque de définition des axes de réflexion.
- Des changements, pour quoi faire ? Pour satisfaire les besoins

### **Office du tourisme (7 contributions)**

- L'office de tourisme n'est plus adapté
- Nous avons besoin de plus d'informations sur la situation de l'office de tourisme
- Ne pas déplacer l'office de tourisme
- Garder l'emplacement actuel pour l'office de tourisme
- Réparer ou reconstruire un office de tourisme peu importe mais laisser la fonction à cet endroit
- Réaménagement de l'ot
- L'office de tourisme ne devrait pas changer de place

## Conclusion

L'atelier de concertation consacré au bourg de Lanton s'est déroulé dans des conditions très positives. Les participants, impliqués et constructifs, ont fait part de leur avis concernant l'aménagement de la nouvelle centralité.

Le déplacement des équipements sportifs est ici vu comme une opportunité d'installer de nouveaux commerces de proximité (marché couvert, banque etc.) et des services du quotidien. L'objectif est de faire de ces 2,5 Ha un réel lieu de rencontre où les habitants pourront profiter d'infrastructures adaptées sans avoir à utiliser leurs voitures.

Dans une commune où la voiture est omniprésente, la question de la circulation et de la sécurisation des accès a largement été évoquée. Aménagement de pistes cyclables, apaisement de la circulation, arrêts de bus adaptés... Les Lantonnais ont fait preuve d'une réelle volonté de rendre la nouvelle centralité accessible et sûre pour les piétons.

La préservation du cadre de vie naturel de la commune a encore une fois été largement discutée : l'aménagement de la nouvelle centralité ne doit pas se faire, aux yeux des habitants, au détriment de l'identité de bassin de la commune et de sa proximité avec les espaces naturels.

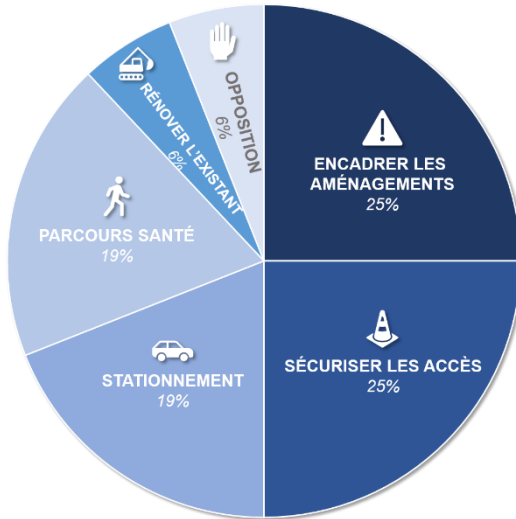
La concertation autour du projet a fait l'objet de quelques remarques, certains participants souhaitant une définition plus claire des axes de réflexion autour du projet. Après discussions avec les équipes de Parménion, les participants ont bien compris que les contours du projet eux-mêmes étaient à définir en co-construction et ont poursuivi leurs contributions.

Question récurrente, l'emplacement actuel de l'office du tourisme a été jugé pertinent, les participants souhaitant faire de cet office une réelle vitrine de la commune à travers sa rénovation et sa réhabilitation.

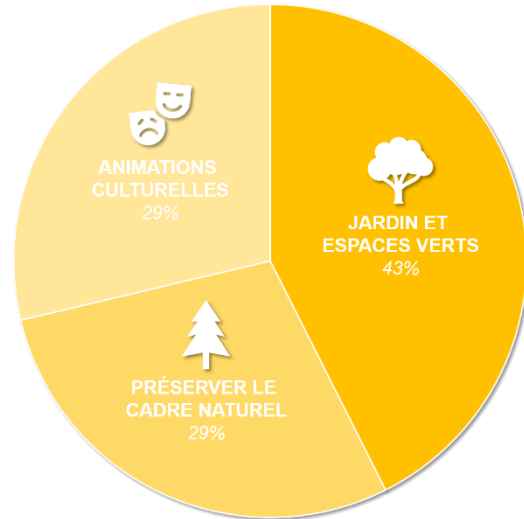
Les participants lantonnais se sont montrés très constructifs dans leurs contributions, démontrant une réelle envie de coconstruire la nouvelle centralité de la commune.

## Graphiques – Atelier « BOURG DE LANTON »

### Aménagements, sécurité et circulation



### Cadre de vie



## Atelier « SOCIOPROFESSIONNELS », le 26 avril 2018



RÉSUMÉ : Le 26 avril s'est tenu au centre d'animation de Lanton un atelier de concertation dédié aux socioprofessionnels du secteur. Une quinzaine de personnes a participé au rendez-vous, pratiquement tous des commerçants. Ceux-ci étaient plus en recherche d'information sur le projet que dans une démarche contributive. Cependant, quelques participations ont été partagées.

### 8 questions

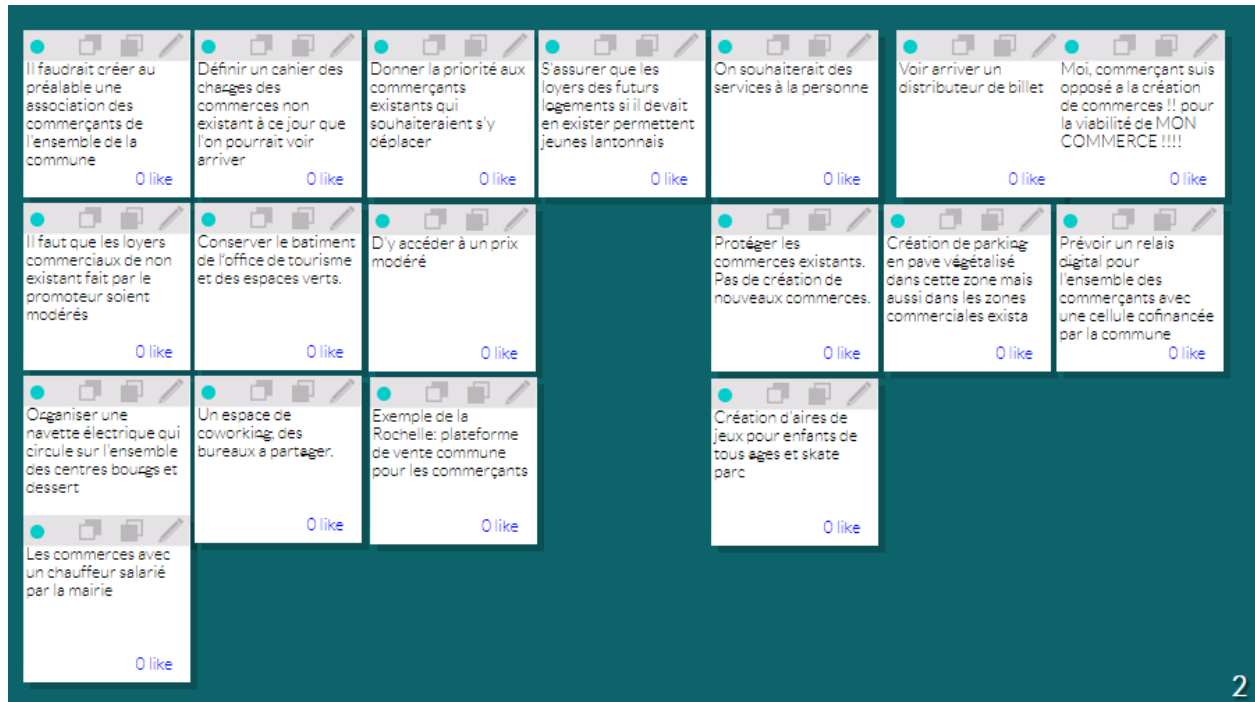
Le premier temps consacré à une prise de parole libre a permis d'enregistrer 8 questions à destination de l'équipe municipale :

- Quand le sondage "70% des gens font leurs courses à l'extérieur" a-t-il été réalisé ? Source ?
- De quel type de courses parle-t-on ?
- Le déménagement des équipements sportifs est-il acté ?
- Àuprès de combien de personnes a-t-il été conduit ?
- Cette zone reste-elle dans le giron municipal ?
- Pourquoi cette centralité doit-elle absolument être économiquement viable ?
- S'agit-il de la création du centre-ville de Lanton ?
- Quid de la déclaration de 2018 sur l'emplacement du marché ?

## 30 contributions

Le temps de travail collectif a produit 17 contributions classées en 5 grands thèmes :

- Aménagements
- Cadre de vie
- Commerces et services
- Concertation
- Office du tourisme



Un des espaces numériques de participation utilisés par les participants

## Détail thématique des contributions

### Aménagements – 2 contributions

- Organiser une navette électrique qui circule sur l'ensemble des centres bourgs
- Création d'aires de jeux pour enfants de tous âges et skate parc

### Cadre de vie – 3 contributions

- S'assurer que les loyers des futurs logements, s'ils devaient en exister, permettent aux jeunes Lantonnais d'y accéder à un prix modéré
- Il faut que les loyers commerciaux prévus par le promoteur soient modérés
- Création de parking en pave végétalisé dans cette zone mais aussi dans les zones commerciales existantes

## **Commerces et services – 10 contributions**

- Définir un cahier des charges des commerces non existant à ce jour que l'on pourrait voir arriver
- Donner la priorité aux commerçants existants qui souhaiteraient s'y déplacer
- On souhaiterait des services à la personne
- Voir arriver un distributeur de billet
- Moi, commerçant suis opposé à la création de commerces !! pour la viabilité de MON COMMERCE !!!!
- Protéger les commerces existants. Pas de création de nouveaux commerces.
- Prévoir un relais digital pour l'ensemble des commerçants avec une cellule cofinancée par la commune
- Les commerces avec un chauffeur salarié par la mairie
- Exemple de la Rochelle : plateforme de vente commune pour les commerçants
- Un espace de coworking, des bureaux à partager.

## **Concertation – 1 contribution**

- Il faudrait créer au préalable une association des commerçants de l'ensemble de la commune

## **Office du tourisme – 1 contribution**

- Conserver le bâtiment de l'office de tourisme et des espaces verts.

## **Conclusion**

La préoccupation majoritaire concerne l'installation de nouveaux commerces et services qui entraîneraient une mise en concurrence avec les commerces existants.

Certaines contributions vont néanmoins dans le sens d'un développement de l'offre commerciale de Lanton, proposant par exemple une plateforme de mutualisation de l'offre de produits associée à un service de livraison à domicile par navette.

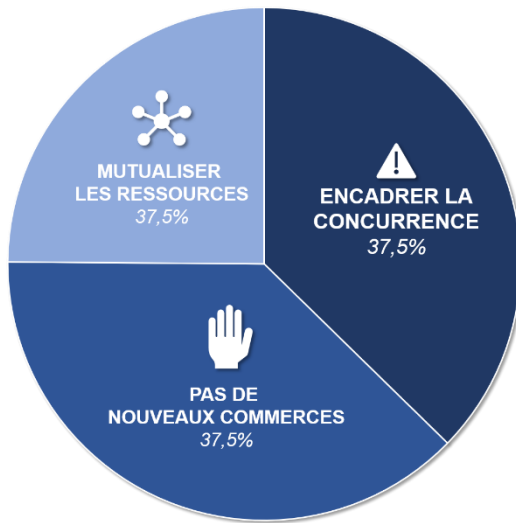
Les participants se sont montrés attachés à la préservation des bourgs et de l'identité et seront très vigilants aux propositions apportées par la municipalité.

La plupart des commerçants sont très en attente d'un dialogue transparent et constructif avec la mairie.

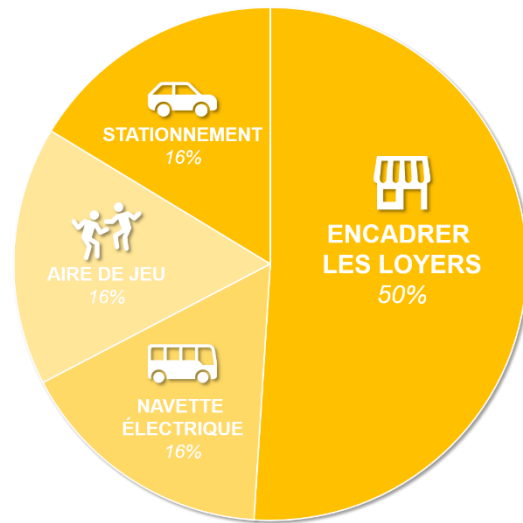


## Graphiques – Atelier « SOCIOPROFESSIONNELS »

### Commerces



### Aménagements, sécurité et circulation



## Atelier « BOURG DE TAUSSAT », le 26 avril 2018



**RÉSUMÉ :** Le 26 avril s'est tenu au centre d'animation de Lanton un atelier de concertation dédié aux habitants du bourg de Taussat. L'atelier a rassemblé près d'une centaine de participants. Après une présentation du projet et une séance de questions-réponses, l'un des participants, opposé au projet, a incité les autres personnes partageant son opinion à quitter la réunion. Notre cabinet Parménion a rappelé la possibilité d'adresser un cahier d'acteur afin que cette opposition soit source de proposition. Le restant des participants (environ la moitié) a ensuite pu contribuer dans un climat serein pour enregistrer ses idées à l'aide de l'outil BrainstormIN.

### 8 questions

Le premier temps consacré à une prise de parole libre a permis d'enregistrer 8 questions à destination de l'équipe municipale :

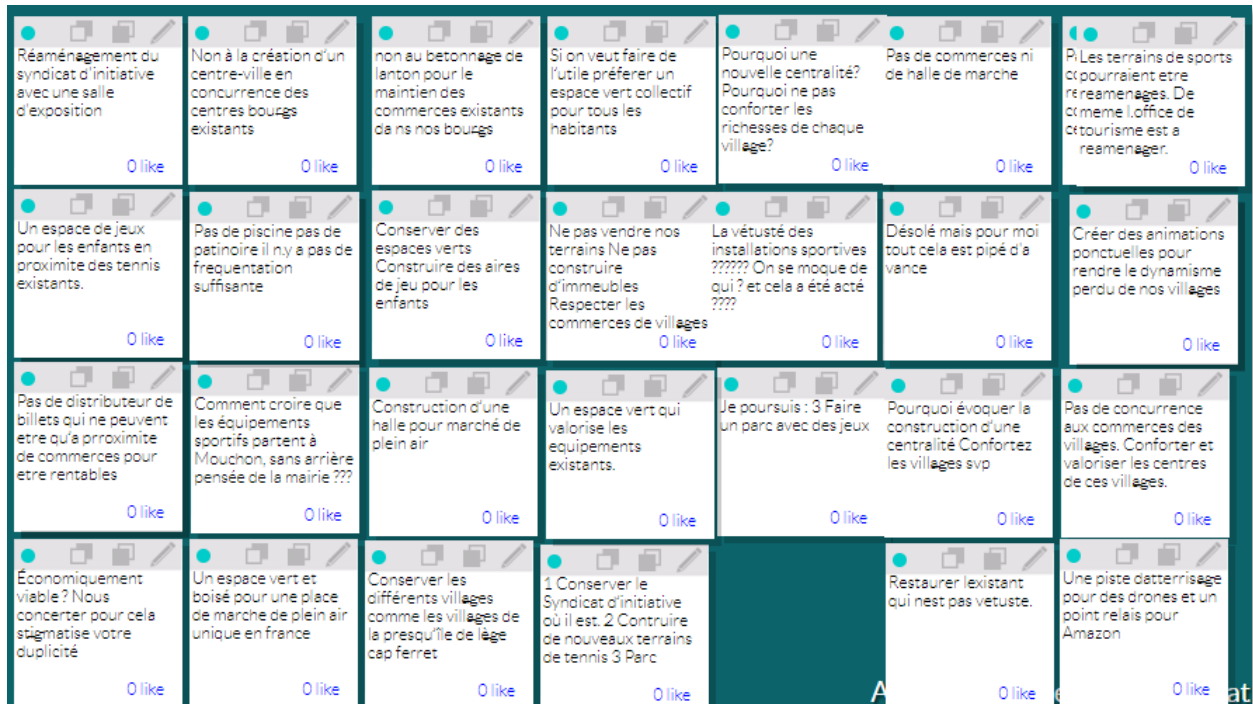
- En quoi les équipements sportifs sont-ils vétustes ?
- Quel est le processus permettant de déclarer la vétusté ?
- Qu'en dit le PLU ?
- Pourquoi détruire le syndicat d'initiative ?
- Pourquoi une nouvelle centralité ? Pourquoi ne pas conforter les richesses de chaque village ?
- Comment croire que les équipements sportifs partent à Mouchon, sans arrière-pensée de la mairie ?
- La vétusté des installations sportives ? On se moque de qui ? et cela a été acté ?

Ces questions ont été transmises à la municipalité qui a rédigé des réponses postées sur Colidée.

## 30 contributions

Le temps de travail collectif a produit **30** contributions classées en 5 grands thèmes :

- Aménagements
- Cadre de vie
- Commerces et services
- Concertation
- Office du tourisme



Un des espaces numériques de participation utilisés par les participants

## Détail thématique des 30 contributions

### Aménagements – 6 contributions

- Non à la création d'un centre-ville en concurrence des centres bourgs existants
- Pourquoi évoquer la construction d'une centralité ? Confortez les villages svp
- Conserver les différents villages comme les villages de la presqu'île de Lège Cap Ferret
- Restaurer l'existant qui n'est pas vétuste.
- Pas de piscine pas de patinoire il n'y a pas de fréquentation suffisante
- Un espace de jeux pour les enfants en proximité des tennis existants.
- Conserver les terrains de tennis.

### **Cadre de vie – 6 contributions**

- Si on veut faire de l'utile préférer un espace vert collectif pour tous les habitants
- Non au bétonnage de Lanton pour le maintien des commerces existants dans nos bourgs
- Conserver des espaces verts
- Construire des aires de jeu pour les enfants
- Faire un parc avec des jeux
- Un espace vert et boisé pour une place de marche de plein air unique en France
- Un espace vert qui valorise les équipements existants.

### **Commerces et services – 6 contributions**

- Pas de commerces ni de halle de marché
- Ne pas vendre nos terrains
- Ne pas construire d'immeubles
- Respecter les commerces de villages
- Pas de nouveaux commerces qui rentreraient en concurrence avec ceux existants.
- Construction d'une halle pour un marché de plein air
- Créer des animations ponctuelles pour rendre le dynamisme perdu de nos villages
- Pas de concurrence aux commerces des villages. Conforter et valoriser les centres de ces villages.
- Une piste d'atterrissage pour des drones et un point relais pour Amazon
- Pas de distributeur de billets qui ne peuvent être qu'à proximité de commerces pour être rentables

### **Concertation – 3 contributions**

- Désolé mais pour moi tout cela est pipé d'avance
- Pourquoi détruire des équipements qui ne présentent aucun caractère de vétusté
- Économiquement viable ? Nous concerter pour cela stigmatise votre duplicité

### **Office du tourisme – 6 contributions**

- Réaménagement du syndicat d'initiative avec une salle d'exposition
- Le syndicat d'initiative doit rester à sa place
- Conserver le Syndicat d'initiative où il est.
- Construire de nouveaux terrains de tennis
- Parc
- Les terrains de sport pourraient être réaménagés. De même l'office de tourisme est à réaménager.

## **Conclusion**

Une partie des participants de l'atelier « Bourg de Taussat » s'est montrée réfractaire au fait d'enregistrer des contributions, qualifiant la concertation « d'alibi » pour le projet « déjà acté » selon eux et exprimant cette défiance en quittant l'atelier.

Les autres participants restés présents ont quant à eux joué le jeu et partagé leurs souhaits pour la nouvelle centralité.

Les aménagements imaginés vont dans le sens d'un lieu de vie intégrant par exemple des espaces de jeu.

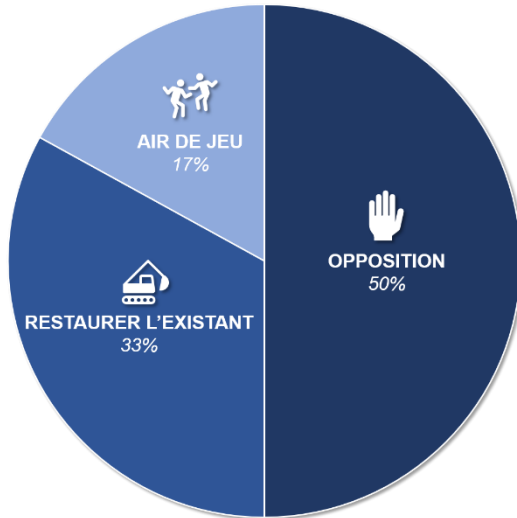
Les participants ont également insisté sur la nécessité de conserver le cadre de vie naturel de la centralité mais également des 4 bourgs, notamment en limitant la concurrence faite par de nouveaux commerces aux commerces existants.

Enfin, les participants ont clairement exprimé le vœu de conserver l'office du tourisme à son emplacement actuel.

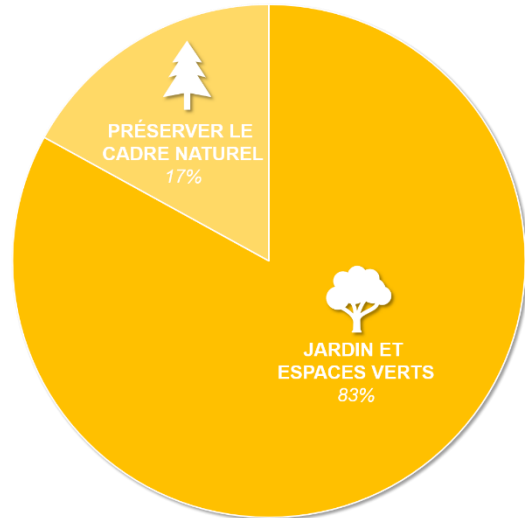
L'association Taussat-Village a fait parvenir un cahier d'acteur quelques jours plus tard et conformément à la proposition du cabinet Parménion formulée pendant l'atelier. Le document a été intégré aux annexes dans son intégralité.

## Graphiques – Atelier « BOURG DE TAUSSAT »

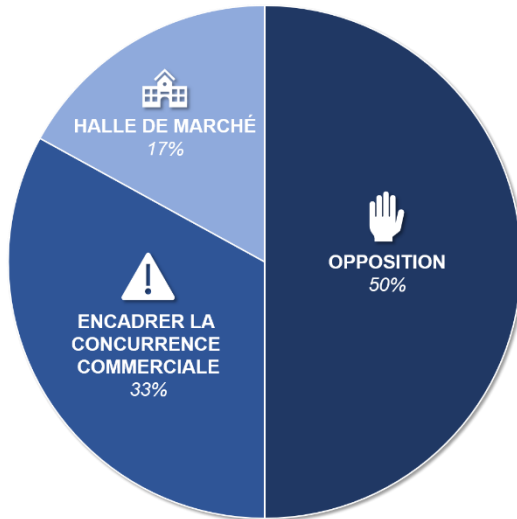
### Aménagements, sécurité et circulation



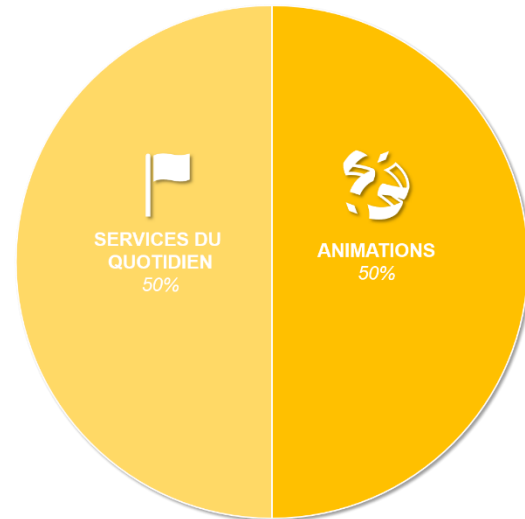
### Cadre de vie



### Commerces



### Services



## Atelier « BOURG DE BLAGON », le 3 mai 2018



**RÉSUMÉ :** le 3 mai s'est tenu à la salle de quartier de Blagon un atelier de concertation réservé aux habitants de ce bourg. Les participants, bien que plus éloignés du centre de Cassy que les autres bourgs, se sont également sentis concernés par le développement de la centralité. Une quinzaine d'habitants a participé à l'atelier.

En fin de séance et pour faire le lien avec le comité de village organisé dans la foulée, Mme le Maire a rejoint la rencontre pour répondre aux questions posées et échanger avec les participants sur les contributions enregistrées.

### 5 questions

Le premier temps consacré à une prise de parole libre a permis d'enregistrer 5 questions à destination de l'équipe municipale :

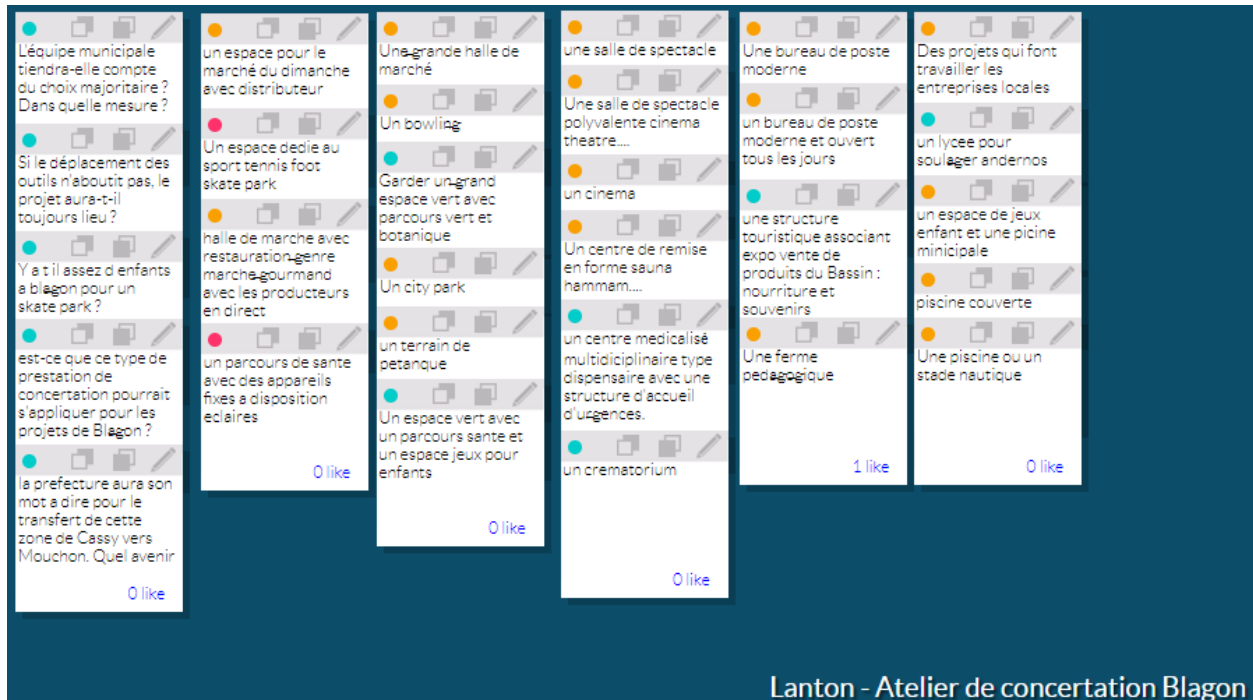
- L'équipe municipale tiendra-elle compte du choix majoritaire ? Dans quelle mesure ?
- Si le déplacement des outils n'aboutit pas, le projet aura-t-il toujours lieu ?
- Y a-t-il assez d'enfants à Blagon pour un skate Park ?
- Est-ce que ce type de prestation de concertation pourrait s'appliquer pour les projets de Blagon ?
- La préfecture aura son mot à dire pour le transfert de cette zone de Cassy vers Mouchon. Quel avenir ?

### 24 contributions

Le temps de travail collectif a produit **24** contributions hiérarchisées en 3 grands thèmes :

- Aménagements
- Cadre de vie

## Commerces et services



Lanton - Atelier de concertation Blagon

*Un des espaces numériques de participation utilisés par les participants*

## Détail thématique des 25 contributions

### Aménagements (8 contributions)

- Un espace de jeux enfant et une piscine municipale
- Un espace dédié au sport tennis foot skate Park
- Un parcours de santé avec des appareils fixes à disposition éclairés
- Une piscine ou un stade nautique
- Une piscine couverte
- Un city Park
- Un terrain de pétanque
- Une salle de spectacle polyvalente cinéma théâtre

### Cadre de vie (2 contributions)

- Un espace vert avec un parcours santé et un espace jeux pour enfants
- Garder un grand espace vert avec parcours vert et botanique

### Commerces et services (15 contributions)

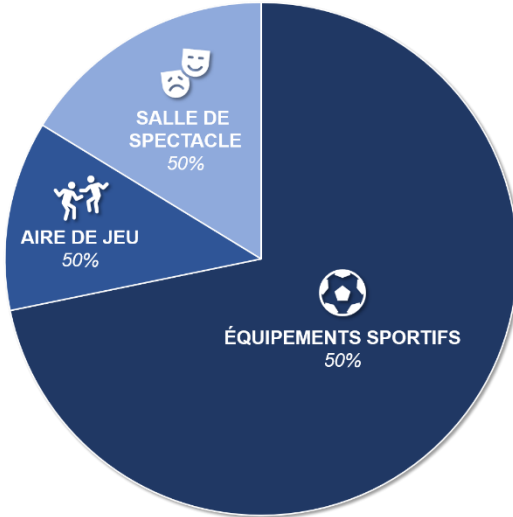
- Un espace pour le marché du dimanche avec distributeur
- Un centre médicalisé multidisciplinaire type dispensaire avec une structure d'accueil d'urgences.
- Halle de marché avec restauration genre marché gourmand avec les producteurs en direct
- Un bureau de poste moderne
- Une structure touristique associant expo vente de produits du bassin : nourriture et souvenirs



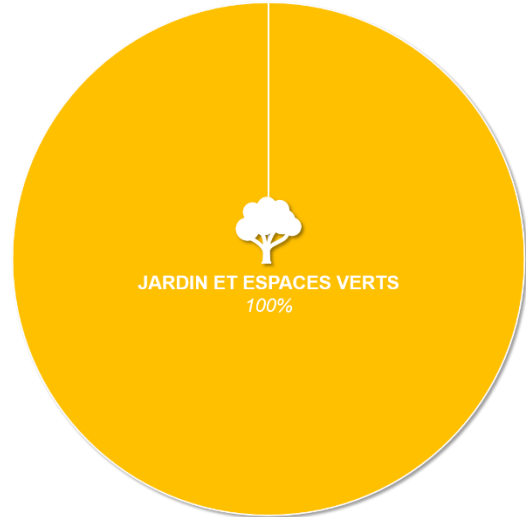
- Un crematorium
- Une grande halle de marché
- Un bowling
- Un bureau de poste moderne et ouvert tous les jours
- Une salle de spectacle
- Des projets qui font travailler les entreprises locales
- Un cinéma
- Une ferme pédagogique
- Un lycée pour soulager Andernos
- Un centre de remise en forme sauna hammam....

## Graphiques – Atelier « BOURG DE BLAGON »

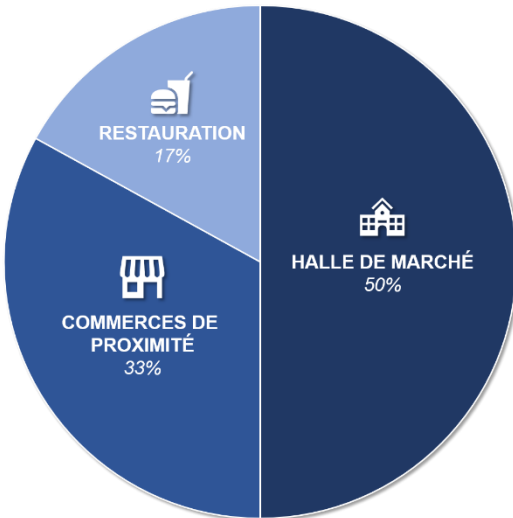
### Aménagements, sécurité et circulation



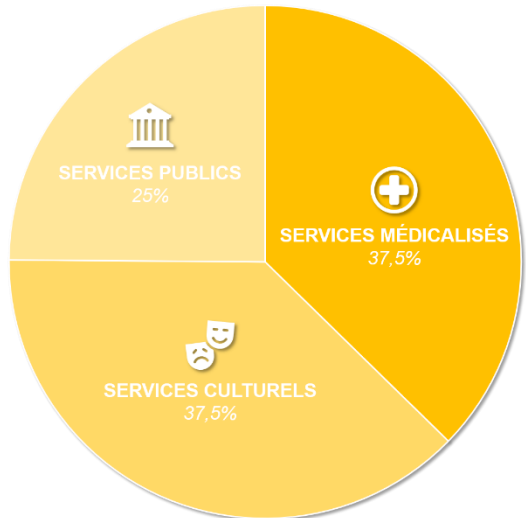
### Cadre de vie



### Commerces

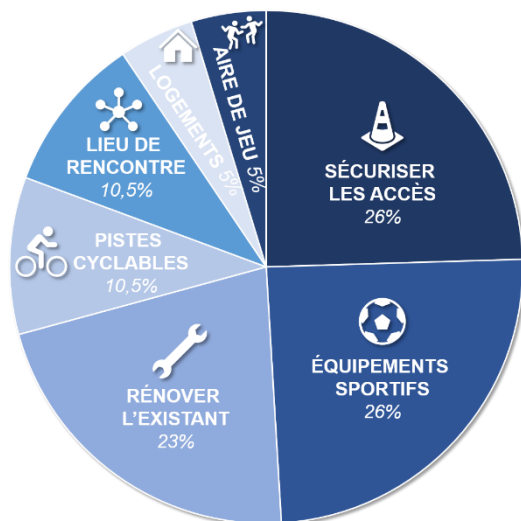


### Services

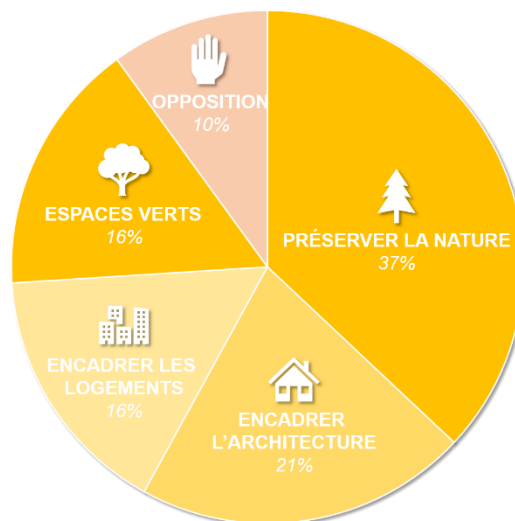


# CONTRIBUTIONS NUMÉRIQUES SUR COLIDÉE

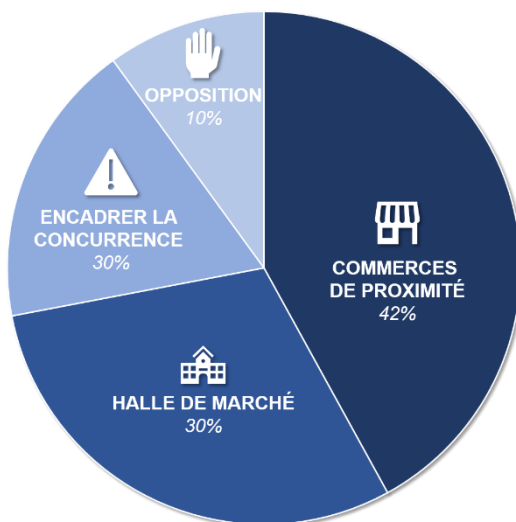
## Aménagements



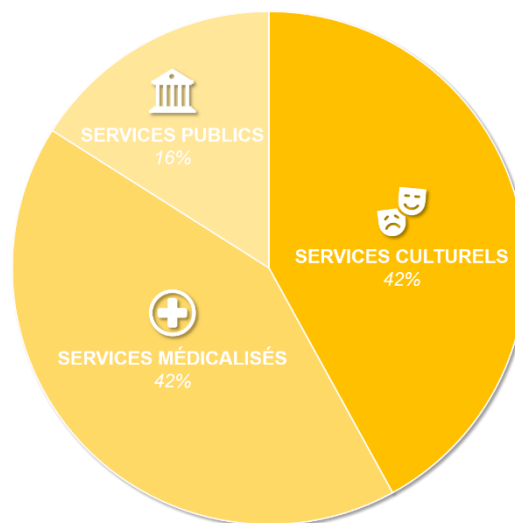
## Cadre de vie



## Commerces



## Services



# ANNEXES

## COURRIERS ET CAHIERS D'ACTEURS




# Courriers

Mairie de Lanton


Combin a cooé les réunions pour le  
PROJET de CASSY ? =  
Combin va coé la démolition du Stade =  
Da reconstruction du terrain ? des Tennis =  
les Lantonais sont contents  
Notre projet est déjà fait et vous ne venez pas  
à l'avance.

LN Hélène de Cassy Guérier



2

SCHUETE Jasmin, avenue Aquille Verès, 062536430

 ML

TERRAINS DE SPORT

→ Gazon synthétique cancérogène :

Le 22/02/2018 "Envoyé Spécial" (France 2) a diffusé un reportage sur les terrains synthétiques. Une étude pointe du doigt les microbilles de caoutchouc lesquelles sont présentes en grande quantité sur les terrains synthétiques. Elles ont pour but d'amortir les chocs. Cependant, issues de vieux pneus broyés, une étude révèle que ces billes sont cancérogènes. Environ 23.000 pneus sont utilisés par terrain, soit 100 tonnes de granulés. Dans tous les échantillons testés ont été retrouvés des substances nocives (arsenic, chrome et plomb). L'étude s'est intéressée aux footballeurs avertis d'un cancer. 2/3 d'eux étaient des gardiens, qui sont de par leur poste les plus exposés aux particules des billes noires en question.

Des alternatives existent: terrains hybrides, billes de liège, billes de noix de coco

Ainsi, qu'avez-vous prévu pour les terrains qui vont être construits sur Lanton / Cassy ?

# TAUSSAT-VILLAGE

Association loi de 1901. BP n°13 33138 LANTON. [Taussat.village@gmail.com](mailto:Taussat.village@gmail.com) Site internet : [www.taussat-village.com](http://www.taussat-village.com)

## Projet de « nouvelle centralité » à Cassy

### CAHIER D'ACTEUR

*Un cahier d'acteur est un exposé argumenté portant sur l'objet d'un débat public. Il est rédigé par un acteur du débat, sous forme d'une contribution libre et volontaire. Son contenu relève de la totale responsabilité de son auteur. Taussat-Village a souhaité, suite à la tenue des ateliers animés par la Société Parménion, s'exprimer sur le projet de « nouvelle centralité » à Cassy dans un cahier d'acteur destiné à être intégré à la restitution publique prévue début juin. Cette concertation appelle de nombreuses remarques sur la forme et sur le fond.*

#### Un vrai débat sans projet ?

La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, fixe les règles de la concertation et du débat public. La première est essentielle : la publication d'un projet, après études préliminaires, afin que le public soit informé, puisse s'exprimer et éclairer le maître d'ouvrage. Le rôle du « garant » est de permettre à chacun l'accès à une information complète sur le projet. Il n'a pas à prendre partie, ni à émettre de jugement sur la qualité des intervenants ou des interventions lors du débat.

La concertation aurait dû s'organiser sur la présentation d'un projet. Tel n'est pas le cas : absence de perspective, pas de cadre soumis aux appréciations, ni observations et contributions qu'exige une concertation sincère, supposant transparence, mise à disposition des informations disponibles, des intentions véritables. Ce fut loin d'être le cas lors des ateliers.

L'absence de présentation d'un projet est inacceptable au regard des règles du débat public, alors que l'objectif de création d'un centre ville communal est connu. L'ouverture de la concertation, postérieurement à la décision déclarée irréversible du transfert des équipements publics existants ne l'est pas moins. Ceci est doublement contestable alors même que ce transfert supposait un accord de dérogation du Préfet non acquis.

Cette concertation supposée remplir une « page blanche » qui n'en est pas une, pose un premier vrai problème de régularité.

#### « Nouvelle centralité » et Plan Local d'Urbanisme

Notre association adhère aux objectifs fondamentaux du PLU : conforter les spécificités des quatre quartiers constitutifs de l'identité communale, permettant notamment le développement de commerces et d'activités en leur sein. Il s'agit là de conforter les centralités existantes :

- Lanton identifié comme pôle administratif, espace de centralité susceptible de densification au travers d'un zonage spécifique ;
- Cassy identifié comme pôle d'équipements public, notamment sportifs et scolaires ;
- Blagon identifié comme pôle résidentiel ;
- Taussat identifié comme pôle naturel et patrimonial.

Si la création d'une nouvelle zone UA à Cassy nous interpellait déjà, nous n'avions pas pris de position explicite, celle-ci ne concernant Taussat qu'indirectement. Ce n'est plus le cas depuis les annonces de création d'un centre ville, faites dans le magazine municipal d'avril 2017, confirmées en réponse aux observations de l'enquête publique et dans un interview du maire (Sud-Ouest du 16/08/17) qui précise : "le centre bourg de Cassy n'est pas déplacé, mais il s'agit bien de la création d'un vrai centre-ville".

Ces annonces remettent en cause le projet de PLU dans ses fondements, c'est à dire de manière substantielle, susceptible d'emporter de lourdes conséquences. Comment ne pas s'interroger sur un tel concept à l'heure de la

mise en place de la communauté d'agglomération de la COBAN et à la veille de sa fusion avec la COBAS ? Faut-il faire, comme le revendique la municipalité par mimétisme ce qui a été fait ailleurs, mais dans d'autres configurations, ou faut-il faire autrement en respectant les caractéristiques et l'histoire du territoire ?

### Les centres de vie sont et resteront villageois

Ils demandent à être confortés par une action publique volontariste à un moment où toutes les villes moyennes sont confrontées au déclin de leur centre. Ils ne sauraient être exposés à la nouvelle concurrence d'une zone commerciale supplémentaire alors que le PLU prévoit une extension de la zone commerciale de Lanton. Taussat et ses commerces ne sauraient s'accommoder d'une telle perspective, pas plus que ceux de Cassy semble-t-il.

La présentation lors des ateliers, sans publication de ses sources, d'un sondage indiquant que 70% des Lantonnais effectueraient leurs courses en dehors de la commune n'est pas innocente : elle vise à accrédi- ter le besoin d'un centre commercial nouveau.

### Un site à préserver dans sa vocation

Plusieurs remarques méritent attention sur le site de Cassy. La vétusté affirmée des installations sportives n'est pas avérée ni leur transfert coûteux justifié. Aucune étude préalable n'a été produite.

La qualité de ce site de respiration qui se prolonge jusqu'au Bassin dans la continuité de la zone urbanisée au long de la D3 de Taussat à Lanton mérite une attention particulière. Elle constitue un espace public de loisirs confortant également la vocation touristique de Cassy et de Taussat. Ce site ne faisait pas partie des disponibilités foncières identifiées par le SCOT (Schéma de cohérence du territoire), ni même des secteurs de développement affichés dans le rapport de présentation du PLU. Les objectifs de densification imposés par l'Etat ne passent pas par la suppression de cet espace unique.

### Un projet

#### « économiquement viable » ?

Outre la supercherie qui consiste lors de la concertation à demander au public de réserver ses propositions à des activités « économiquement viables » cette perspective pose des questions de fond.

### Un projet inadapté

Transformer ce patrimoine foncier public en une simple opportunité financière en le cédant à la promotion privée ne serait pas sans conséquences sérieuses. Son rendement escompté conduirait à la construction de quelques 40 000 m<sup>2</sup> ...

Pourquoi céder à la pression foncière qui s'exerce sans limite sur le Bassin d'Arcachon, pourquoi acter des objectifs de progression démographique qui l'alimentent ? Des objectifs de développement mesurés, corrélés à ceux des structures de préservation de l'environnement mise en place (Parc marin, Parc naturel régional, etc.) doivent faire l'objet d'un consensus des acteurs publics, conforme aux attentes des citoyens.

### Quel avenir ?

Le devenir de ce site n'est pas figé, à la condition de s'inscrire dans le confortement de l'identité de Cassy, à savoir le développement d'équipements publics de proximité ouverts aux résidents permanents et saisonniers, à vocation sportive, culturelle, d'agrément voire d'animation. L'idée d'une halle publique, couverte et ouverte est peut-être une bonne idée, qui reste cependant à explorer.

*Ce projet reste à étudier, à la lumière et dans le respect du projet de Plan Local d'Urbanisme. Il doit s'inscrire, de par sa situation, en cohérence avec les orientations du Département de la Gironde dans son « Projet de déplacements durables nord-Bassin ». Une vraie concertation s'impose dans la durée et ne saurait être déclarée aboutie dans un mois.*

*Taussat-Village n'avalisera pas un tel projet de création ex-nihilo d'un nouveau centre-ville Lantonnais.*

**REAMENAGEMENT DU SECTEUR DE CASSY**  
**CONSULTATION DU 19 AVRIL 2018.**

PARTICIPATION DU COMITE DE VILLAGE DE LANTON :

**Aménagement d'un lieu de nature et de culture**

- Office de tourisme : bâtiment aimé des habitants ; le restaurer, l'aménager, l'agrandir, le mettre aux normes nécessaires.
- Joindre une salle culturelle et d'expositions.
- Une librairie : lieu de choix divers, lecture, salon de thé. ( dans l'esprit du « jardin des lettres » à Andernos).
  
- Jardin public et kiosque à musique, bassin, fleurissement, aménagement de promenade et repos, expos florales ou autres ....
- halle / marché couvert.
- Proches de la halle, magasins bios, (dont boucherie), produits diversifiés non existants actuellement, ...
- et Magasins de services : pressing, cordonnerie, mercerie, parfums...
- Parkings, toilettes.
- Boites aux lettres, distributeurs bancaires...

Bien que nous sachions que la maison des associations soit prévue en d'autre lieu, il nous apparait qu'un tel bâtiment serait le bienvenu sur ce site.

20 avril 2018.



# ANNEXES



## ARTICLES DE PRESSE

## CONCERTATION

**Le réaménagement de Cassy**, après la délocalisation des terrains de football et de tennis, fait l'objet d'une concertation auprès des Lantonnois. Sa présentation, «*Inventons ensemble une nouvelle centralité*», fera l'objet de 6 ateliers dont le premier démarre le jeudi 12 avril à 18h30 pour les habitants du bourg de Cassy. D'autres suivront : le samedi 14 avril à 18h pour les riverains, le jeudi 19 avril à 18h30 pour le bourg de Lanton, le jeudi 26 avril à 13h pour les socioprofessionnels et à 18h30 pour le bourg de Taussat, toutes au centre d'animation de Lanton. Le jeudi 3 mai, dernier atelier pour les Blagonnois dans leur salle de quartier à 19h. Ces ateliers se feront sans les élus mais avec un référent technique de la mairie. La plateforme de concertation est ouverte aux Lantonnois : <https://colidee.com/lanton> Il est possible de s'y connecter via son compte Facebook, Twitter ou en créant un compte directement sur la plateforme.

## LANTON

# Les habitants imaginent l'avenir

La concertation a commencé pour imaginer un nouveau centre-ville à Cassy. L'opération confiée au cabinet de conseil bordelais Parmenion a été annoncée en conseil municipal (notre édition du 4 avril). Six ateliers doivent mettre à contribution les habitants des quatre bourgs, les riverains et les socioprofessionnels. Jeudi soir, les habitants de Cassy ont été conviés à une réunion publique : 150 personnes y ont participé. Jérôme Bourgeois, le directeur du cabinet, s'est même dit «*étonné de l'affluence*», avant de présenter l'opération. Il a rappelé que la mairie souhaite profiter de l'opportunité de la relocalisation programmée pour l'année 2019 du stade de football et des terrains de tennis sur la zone de Mouchon pour «*inventer ensemble une nouvelle centralité pour la commune*» sur les 2,5 hectares ainsi dégagés.

Les premières interventions n'ont pas tardé à se manifester dans les rangs du public pour exprimer des désaccords sur l'opération (lire ci-contre) avant un retour à l'objet de la soirée. Les participants répartis autour d'une quinzaine de tables rondes, avaient donc carte blanche pour réfléchir et imaginer l'avenir à partir de quelques questions posées sur les «*cartes d'empathie*» distribuées



Jérôme Bourgeois a invité le public à travailler autour d'une «*carte d'empathie*». PHOTO: CHANTAL MOREAU

«*CE N'EST PAS UNE TRIBUNE*»

Lors de la réunion quelques-uns ont dénoncé «*le manque de concertation*» autour du projet de déplacement des tennis, de la création d'un cœur de ville, etc. La maire Marie Larue, qui était absente, a réagi au lendemain de cet atelier de travail, affirmant qu'il ne s'agit «*pas d'un débat public ni d'une tribune politi-*

que pour les opposants ». Et que «*la question du transfert des équipements sportifs sur Mouchon ne se pose pas* » arguant de la vétusté des installations et de la validation «*par les engagements de campagne, les orientations du PLU en cours d'approbation et le vote du budget 2018* ».

par les organisateurs. Les ressentis, les attentes et les idées des contributeurs ainsi recueillies serviront à ali-

menter la réflexion. La prochaine réunion aura lieu jeudi. C.M.

# ANNEXES

## QUESTIONS-RÉPONSES

# Questions-Réponses



Tout au long de la concertation et durant les temps d'ateliers, la mairie a souhaité réserver un temps de questions-réponses destiné à préciser les contours du projet : ses objectifs, son état d'avancement et ses modalités. Les réponses ont été postées sur Colidée afin d'être consultables par l'ensemble des participants et des citoyens.

## Comment le site est-il zoné dans le PLU ? Est-il prévu l'installation de logements sociaux ?

Le terrain de Cassy Centre est zoné en UA, soit le même secteur que les autres centres urbains des villages de Taussat, Cassy et Lanton. Il permet d'accueillir de l'habitat, des équipements, activités et aménagements divers compatibles avec la proximité de l'habitat. La construction de logements sociaux n'est pas obligatoire mais elle n'est pas interdite. Aujourd'hui, le périmètre est occupé par un terrain de foot, 5 courts de tennis et club house ainsi que par l'office du tourisme. Les deux parcelles du site (Sections BV n°1 et 2 d'une contenance totale de 23 570 m<sup>2</sup>), sont propriétés privées de la commune de Lanton.

## Que prévoit le PLU en matière de normes des habitations ?

Arrêté par le conseil municipal le 17 janvier 2017 puis soumis à enquête publique du 12 juin au 13 juillet 2017, le PLU est consultable dans sa totalité en mairie ou en ligne à cette adresse : <https://www.mairie-lanton.fr/demarches/plu.html>

## Quelle peut être l'influence de l'intercommunalité sur le projet ?

Dans l'immédiat aucune, car il s'agit d'un projet communal.

## Le projet vient-il en superposition avec la création d'un réel centre bourg à Cassy ?

Non, il n'y a pas de projet en tant que tel.

## Quel impact sur les impôts locaux ?

Aucun. Mais l'effet pourrait être positif pour les finances de la commune si le modèle de développement du projet permet d'encaisser des recettes exceptionnelles à travers la valorisation de son foncier et des taxes qui pourraient être versées par les différentes activités installées sur le site.

## Le bois sera-t-il protégé ?

Il existe actuellement deux Espaces Boisés Classés déjà protégés par la commission des sites et paysages (celui situé après la piste cyclable et celui entre la départementale et le Bassin).

## Qu'en est-il de la question du stationnement ? de la voirie ?

De manière générale, tout aménagement ou équipement doit être étudié dans les normes du PLU et suffisamment dimensionné pour réduire les impacts. La question des voiries et accès sera étudiée pour répondre à un plan de circulation et de sécurité coconstruit avec le Département.

### **Des projets ont-ils déjà été proposés par des promoteurs ?**

La municipalité n'est engagée dans aucun projet en ce qui concerne ce secteur de Cassy.

### **Est-il envisagé de réaliser un marché couvert ?**

Le bilan de la concertation doit servir à souligner ce type d'orientation.

### **Si des commerces ont été approchés, une étude de marché a-t-elle été conduite ?**

Non.

### **Si des commerces ont été proposés, sera-t-il possible d'avoir des commerces de bouche ? de cuisson ?**

Le bilan de la concertation doit servir à souligner ce type d'orientation.

### **Qu'entend-on par « services médicalisés » ?**

Tous les services classiques qui gravitent autour de l'offre de soins (médecins, spécialistes, infirmiers...)

### **En cas d'architecture, gardera-t-on le style arcachonnais ?**

Bien évidemment, ce sera une condition sine qua non.

### **Est-il prévu une prise de contact avec la population jeune ?**

Les jeunes peuvent déjà s'exprimer notamment sur la plateforme dédiée Colidée accessible à cette adresse : [www.colidee.com/lanton](http://www.colidee.com/lanton)

Les parents d'élèves qui ne peuvent pas assister aux réunions de concertation seront également appelés spécifiquement à participer à la concertation via cette même plateforme.

### **Ne court-on pas le risque d'un éparpillement entre centralités ?**

Actuellement la commune est composée de 4 bourgs ne disposant que d'un tissu commercial faiblement structuré. Si la consultation fait émerger un projet de centre-ville, cela peut permettre d'offrir aux habitants un pôle de centralité moderne complémentaire aux activités existantes respectant l'architecture locale et l'environnement.

### **Le terrain libre sera-t-il un 5ème centre bourg ?**

Actuellement, il n'existe pas de véritable centre-ville à Lanton. Si tel est le souhait des habitants, il pourrait s'agir de regrouper au sein d'un pôle de centralité un lieu de vie convivial propice à tisser des liens sociaux de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

### **Ce déplacement des terrains est-il prévu de façon définitive ou n'est-ce qu'un projet ?**

Oui c'est définitif, voir réponses aux questions du 14 avril

### **Quand a-t-on défini les besoins de la commune ?**

C'est le bilan de la concertation qui définira les besoins selon l'expression majoritaire.

### **Quand le transfert est-il prévu ? Pendant cette mandature ou plus tard ?**

Oui pendant cette mandature, voir réponse aux questions du 14 avril

### **Les délibérations du conseil municipal sur ce sujet sont-elles disponibles ?**

Oui sur le site de la Mairie, auprès du Secrétariat Général de l'Hôtel de Ville ou visible en ligne sur la plateforme dédiée « colidée ».

### **Le coût du transfert a-t-il été évalué sur le budget prévisionnel**

Oui à hauteur de 1 900 000 € votés lors du budget 2018

### **Lorsque les terrains seront libérés, seront-ils ouverts aux promoteurs ?**

Pas forcément, tout dépend de la nature du projet retenu et de la capacité financière de la commune à pouvoir le réaliser seul.

### **La mairie a-t-elle prévu de vendre les terrains ?**

Pas forcément car il faudra de toutes façons conserver des espaces communs et bâtiments publics (OTI par exemple), mais cela n'est pas exclu pour partie en fonction de la nature du projet retenu et de la nécessité ou pas de nouer un partenariat avec un privé.

### **Que se passe-t-il si nous sommes opposés au projet ?**

Cette question est sans fondement car on ne peut pas être opposé à un projet qui n'existe pas et l'objet même de la consultation vise à trouver une nouvelle affectation à cet espace qui sera prochainement libéré de ses équipements sportifs.

### **Pouvez-vous préciser quels équipements sont vétustes ?**

À ce jour, tous les équipements concernés sont vétustes.

### **Existe-il réellement des possibilités de réaliser une halle ? Est-elle actée ?**

Oui, cela fait partie du champ des possibles mais rien n'est acté pour l'instant

### **En quoi l'office du tourisme n'est-il plus adapté ?**

Le rayonnement des communes concernées se fait grâce à ce bâtiment qu'il convient de moderniser pour répondre aux enjeux de développement de notre territoire - Voir réponse aux questions du 14 avril

La mise aux normes de l'office du tourisme peut-elle être "allégée" en fonction de sa fréquentation ?

Non, car la fréquentation de l'OTI va croissante chaque année et le respect des normes ERP et d'accessibilité ne souffrent aucune dérogation

### **Transfert de compétence à la COBAN : est-ce que la commune peut encore investir dans un office du tourisme ?**

Oui car la commune a l'obligation de mettre à la disposition de l'intercommunalité des locaux dans le cadre d'une convention de mise à disposition (comme c'est le cas actuellement).

### **A-t-on des informations sur l'aménagement de pistes cyclables pour les enfants ? Prévues au budget ?**

Elles sont prévues cette année :

- Sur l'Avenue Jean Bart à Taussat
- Sur l'Avenue de la Gare à Taussat
- Sur la Route de Mouchon à Cassy (1<sup>ère</sup> tranche)
- Sur le Bois du Renêt à Lanton

## **Éloignés, les tennis seront peu fréquentés. Quid de l'accessibilité ? (routes, pistes cyclables)**

En ce qui concerne le maillage du réseau des pistes cyclables :

- Une première tranche est prévue dès cette année depuis le Golf jusqu'à la route du Pont de Titoune (voir supra)
- Une seconde tranche est prévue l'année prochaine depuis la route du Pont de Titoune pour rejoindre la piste intercommunale (par la route du stade)

Ces deux tranches permettront une liaison complète depuis les équipements sportifs de Mouchon jusqu'à la piste cyclable départementale

## **Où en sont les projets de la maison des associations, la maison des jeunes et le projet Senior de Taussat ?**

Bien que ces questions soient hors sujet, il est précisé :

- Que la Maison des Jeunes et des Associations est en phase préalable du dépôt du permis de construire
- Que le permis de construire de la résidences services séniors de Taussat a été délivré et qu'un recours contentieux a été déposé et fait l'objet d'une d'analyse

## **Quand le sondage "70% des gens font leurs courses à l'extérieur" a-t-il été réalisé ? Source ?**

Il s'agit là de tendances et d'un faisceau de présomptions réalistes, constatant une forte évasion commerciale vers les communes plus importantes comportant des pôles commerciaux majeurs, telles que Biganos (centre commercial du delta), Arès (centre Leclerc) et Andernos (marché couvert).

## **De quel type de courses parle-t-on ?**

De toute nature

## **Le déménagement des équipements sportifs est-il acté ?**

Voir les réponses aux questions des 14 et 19 avril

## **Cette zone reste-t-elle dans le giron municipal ?**

Voir les réponses aux questions des 14 et 19 avril.

## **Pourquoi cette centralité doit-elle absolument être économiquement viable ?**

Tout dépend de la nature du projet qui sera retenu et des partenariats éventuels

## **S'agit-il de la création du centre-ville de Lanton ?**

Voir les réponses aux questions des 14 et 19 avril.

## **Il faudrait créer au préalable une association des commerçants de l'ensemble de la commune**

La municipalité ne cesse de l'appeler de ses vœux depuis 2014

## **Quid de la déclaration de 2018 sur l'emplacement du marché ?**

Question à préciser ultérieurement

# ANNEXES



## PHOTOS DES ATELIERS





